

Rapport d'activité 2022

Association Saint Joseph

Maison d'Enfants Anne-Marie Javouhey
DAAD du Mesnil



Association Saint Joseph
Maison d'Enfants Anne-Marie Javouhey – mecs@association-st-joseph.fr
DAAD du Mesnil – daad@association-st-joseph.fr
30 rue Anne-Marie Javouhey – 60120 Le Mesnil Saint Firmin

Sommaire

1^{ère} partie : l'Association Saint Joseph

Activité de l'association	p.5
Les engagements et la partenariat associatif	p.6

2^{ème} partie : l'accompagnement de la MECS et du DAAD

La Maison d'Enfants en quelques chiffres	p.11
Le DAAD du Mesnil en quelques chiffres	p.25
Les évènements festifs de l'association	p.32
La démarche de développement durable	p.35
L'amélioration continue de la qualité	p.36
Nos partenaires	p.38
Les Ressources Humaines	p.40

3^{ème} partie : Etats financiers

Association Saint Joseph	p.47
MECS Anne Marie Javouhey	p.48
DAAD du Mesnil	p.49

Annexes

Rapport d'activité départemental de la MECS
Rapport d'activité départemental du DAAD

ère partie :

L'Association Saint Joseph

Activité de l'association



Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois : le 14 janvier, le 26 mars, le 8 avril pour l'assemblée générale, le 03 mai, le 03 et le 21 octobre.

Lors de l'Assemblée Générale du 8 avril 2022, 5 administrateurs étaient à renouveler pour un mandat de trois ans :

- Madame Béatrice DELAMARRE
- Madame Anne-Marie LOISEL
- Madame Sophie HINARD
- Monsieur Olivier DE BAYNAST
- Monsieur Pierre HOUCKE
- Monsieur Paul DEFFONTAINES

Les 5 premiers administrateurs ont été réélus à l'unanimité. Monsieur Paul DEFFONTAINES a, quant à lui, été élu membre d'honneur à l'unanimité.

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration du 03 mai 2022, il a été procédé à l'élection des membres du bureau :

- Présidente : Evelyne DHERBECOURT
- Vice-Président : Olivier DE BAYNAST
- Secrétaire : Sophie HINARD
- Trésorier : Bruno FOVET
- Membre : Claudine PERREAU
- Membre de droit de la Congrégation des sœurs Saint Joseph de Cluny :
Nelly DIMPRES

Deux rencontres du bureau ont eu lieu : le 17 juin et le 13 décembre 2022.



Le partenariat associatif

▪ avec l'Association Diabolo

Notre partenariat avec l'Association Diabolo est désormais installé et essentiel dans notre activité. Une convention annuelle prévoyant l'organisation de plusieurs séjours et week-ends avec les enfants de l'Établissement, tout au long de l'année, est ainsi signée avec notre Association. Ces temps d'animations et de vacances sont attendus et cette projection annuelle permet aux jeunes, à leurs familles et aux professionnels de la Maison d'Enfants, d'élaborer un scénario au plus près des attentes et projets de chaque enfant.

Une grande variété de séjours a été maintenu et la quasi-totalité des enfants est ainsi partie en vacances.

Un séjour (Colonie Maternelle) a de nouveau été organisé, du 02 au 16 août 2022. Il permet d'accueillir dans nos murs et en pension complète quelques petits de la Maison d'Enfants auprès d'autres enfants de leur âge : au total 22 enfants.

▪ avec la F.N.I.S.A.S.I.C (Fédération Nationale des Institutions de Santé et d'Action Sociale d'Inspiration Chrétienne) qui accompagne les congrégations, les associations, les fondations et autres organismes qui gèrent des établissements sanitaires ou médico-sociaux d'inspiration chrétienne.

Deux rencontres ont été proposées cette année :

Le 28 janvier une visio-conférence avec un temps d'échange sur l'avenir des Etablissements d'inspiration chrétienne, le 1^{er} et 02 juin à Paris : assemblée générale et session sur « le droit de mourir dans la dignité »

▪ avec l'Association VISA « Volontariat International au Service des Autres » /Année Diaconale : Accueil des jeunes bénévoles

L'assemblée générale a eu lieu le 9 décembre en visio-conférence

Notre Maison est fédérée avec cette association de Strasbourg, pour l'accueil de jeunes bénévoles européens et hors Europe. Nous sommes agréés pour deux places au sein du programme du Service Volontaire Européen.

Les jeunes que nous recevons effectuent une session/projet de 10 à 12 mois. Ils sont hébergés dans un appartement mis à leur disposition au sein de la Maison d'Enfants. Ils sont affectés à une maisonnée où ils s'insèrent aux côtés des professionnels dans la démarche de prise en charge et d'accompagnement des enfants :

- de janvier à juin 2022, une allemande (Marit) et une espagnole (Irene)
- de septembre à décembre 2022, une allemande (Daniela) et une espagnole (Irene)

Cette action avec les bénévoles est une démarche active qui est une aide conséquente et de qualité dans l'accompagnement quotidien des enfants et l'occasion d'une ouverture sur le monde.

▪ avec l'Association « Thème et variations »

Avec le projet « Goûter la musique », Sophia Vaillant nous propose des musiciens de qualité, bons pédagogues, pour faire découvrir aux enfants des instruments de musique. Une nouvelle formule pour faire participer les enfants, sous forme d'ateliers suivis d'un concert, est proposée depuis une année.

. avec la municipalité, et son comité des fêtes, qui nous soutiennent pour des manifestations sportives ou culturelles ouvertes au public.

Le Cross de printemps, qui était depuis de nombreuses années organisé dans le village, mobilisait l'ensemble de la Maison et accueillait de nombreux participants. Cette année encore il a été annulé et remplacé par un mini raid sportif.

Les engagements associatifs

La kermesse n'a lieu que tous les deux ans. Elle a laissé place à la première « **portes ouvertes** » aux partenaires du territoire qui s'est déroulée le 21 mai 2022.

Parmi les **dons reçus** par l'association, ceux de l'association Innerwheel de Clermont, du collège Anne Marie Javouhey de Senlis, du collège la paix Notre Dame de Lagny et du Crédit Agricole de Breteuil ont permis l'achat d'une nouvelle structure de jeux extérieur.

Nous remercions l'ensemble de tous les donateurs.



L'Association a apporté une aide financière pour le voyage en Allemagne en juillet dernier.

Pour mieux accompagner et soutenir l'activité de la Maison d'enfants, de nombreux administrateurs se sont investis au sein des diverses commissions en place : comité Anne-Marie Javouhey, commission menus, conseil de vie sociale, VigiPACQ, soutien scolaire, chorale, point écoute.

Pour la catéchèse : 2 jeunes collégiennes ont rejoint la paroisse de Breteuil.

Projet associatif : un comité a travaillé à sa réécriture. Une relecture est nécessaire tous les cinq ans.

Un comité de recrutement s'est constitué pour l'embauche d'un nouveau directeur. Madame Lila MESSAOUDI quittera la Maison d'enfants fin septembre 2023.

La congrégation

Les liens entretenus avec la Congrégation des Sœurs de Saint Joseph de Cluny, les rencontres régulières avec les directeurs et présidents des établissements ont facilité la venue de Claude Smessaert, au Mesnil en 2018 pour assurer la direction de la Maison d'enfants pendant le congé maternité de Lila.

Son entrée au Conseil d'administration nourrit et favorise les échanges entre nos établissements et entre les administrateurs. Les cadres de la maison d'enfants ont participé à une journée de formation à Senlis.

Le rassemblement annuel du réseau éducatif de la Congrégation s'y est également tenu en avril 2022. Madame Pascale CORNUEL, historienne, a présenté son livre « La sainte entreprise » sur la vie et les voyages d'Anne-Marie Javouhey.

Ainsi s'est élaboré le projet de l'accueillir au sein de nos établissements pour faire connaître et faire vivre l'esprit d'Anne-Marie Javouhey.

Nous entretenons également de bonnes relations et des échanges avec le lycée d'Estrées Saint Denis qui cette année a fait un don de 5 ordinateurs pour les enfants.

Le Yassa

Le traditionnel « Yassa », repas partagé au moment de la saint Joseph perdure malgré le départ de la communauté du Mesnil.

Habituellement proposé le soir, il a été reporté au samedi 21 mai à midi. La covid a été l'occasion de repenser notre organisation afin de nous retrouver nombreux avec possibilité de se tenir en extérieur.

Sœur Marie-Pierre Lallemand, supérieure provinciale de Congrégation, et de nombreuses Sœurs sont venues le week-end. Elles ont animé cette merveilleuse journée de convivialité, joie et partage autour des enfants et des adultes.

La présence des Soeurs manifeste ainsi l'intérêt pour la pérennité de la Maison et l'œuvre d'Anne-Marie Javouhey

Les bénéficiaires étaient destinés au financement de travaux de salle de classe pour l'école des Sœurs de St Joseph de Cluny à Libreville au Gabon.



Journée partage Samedi 21 mai 2022

A la Maison d'Enfants du Mesnil Saint Firmin (60)

Au profit de la construction de salles de classe pour l'école des Sœurs de Saint Joseph de Cluny à Libreville au Gabon



(Détails du projet au verso)

10h30 : temps de prière (ou messe) à l'Eglise du Mesnil Saint Firmin de 11h30 à 17h : vente d'objets exécutés par les Sœurs à partir de 12h : repas « Yassa »
Prix du repas : 12 €

Merci de confirmer votre présence au repas pour le 19 mai 2022 au plus tard
par mail : meus@association-sj-joseph.fr
ou par téléphone : 06.85.21.73.25
en précisant votre nom et le nombre de repas réservé.

Paiement par chèque à l'adresse suivante :
Association Saint Joseph
30 rue Anne Marie Javouhey 6020 Le Mesnil Saint Firmin

Construction de 4 salles de classes à Libreville / Gabon

En Afrique Centrale, les Sœurs de Saint Joseph de Cluny sont présentes au Cameroun, au Congo-Brazzaville, au Congo Kinshasa et au Gabon. Elles sont au service des personnes pauvres et vulnérables dans les domaines de l'éducation, de la santé et du social. Nous poursuivons l'œuvre commencée par Notre Bienheureuse Mère Anne Marie JAVOUHEY, il y a plus de 200 ans. Notre mission : « redonner à l'homme, à la femme et à l'enfant de notre temps sa dignité. »

L'école maternelle et primaire Anne Marie Javouhey existe depuis 2005. Jusqu'à l'année dernière, nous utilisions les salles paroissiales dédiées au catéchisme. Nous étions en location à la paroisse. Poussées par le contexte de crise économique, nous étions obligées d'aménager provisoirement l'école maternelle et primaire sur le site de la communauté. Nous ne pouvions plus payer le loyer.

La formation des enfants et des jeunes est une urgence pour la mission. A la mesure du possible, elles essaient de répondre à la demande et aux cris importants des parents. Dans un quartier populaire, l'école est indispensable pour épargner les enfants et les jeunes de plusieurs maux : l'analphabétisme, le banditisme, le phénomène des « enfants de la rue » etc.

Les problèmes à résoudre sont :

- L'éloignement des écoles ;
- Le manque d'infrastructures appropriées ;
- Le manque d'une éducation de qualité ;
- L'illettrisme ;



L'école compte actuellement 5 salles de classes. Ces salles ont été construites avec les cotisations des parents d'élèves. Nous avons besoin de quatre salles de classe supplémentaires pour faire le cycle complet de la maternelle à l'école primaire.

Le devis total s'élève à : vingt millions trois cent dix mille (20 310 000 ₣ CFA) soit trente mille-neuf soixante (30 960) euros

Vive la collaboration-mission !

Sr Josiane Moukoko
Provinciale Afrique centrale



2ème partie :
L'accompagnement de la
Maison d'Enfants Anne-Marie
Javouhey
et du DAAD du Mesnil

La Maison d'Enfants



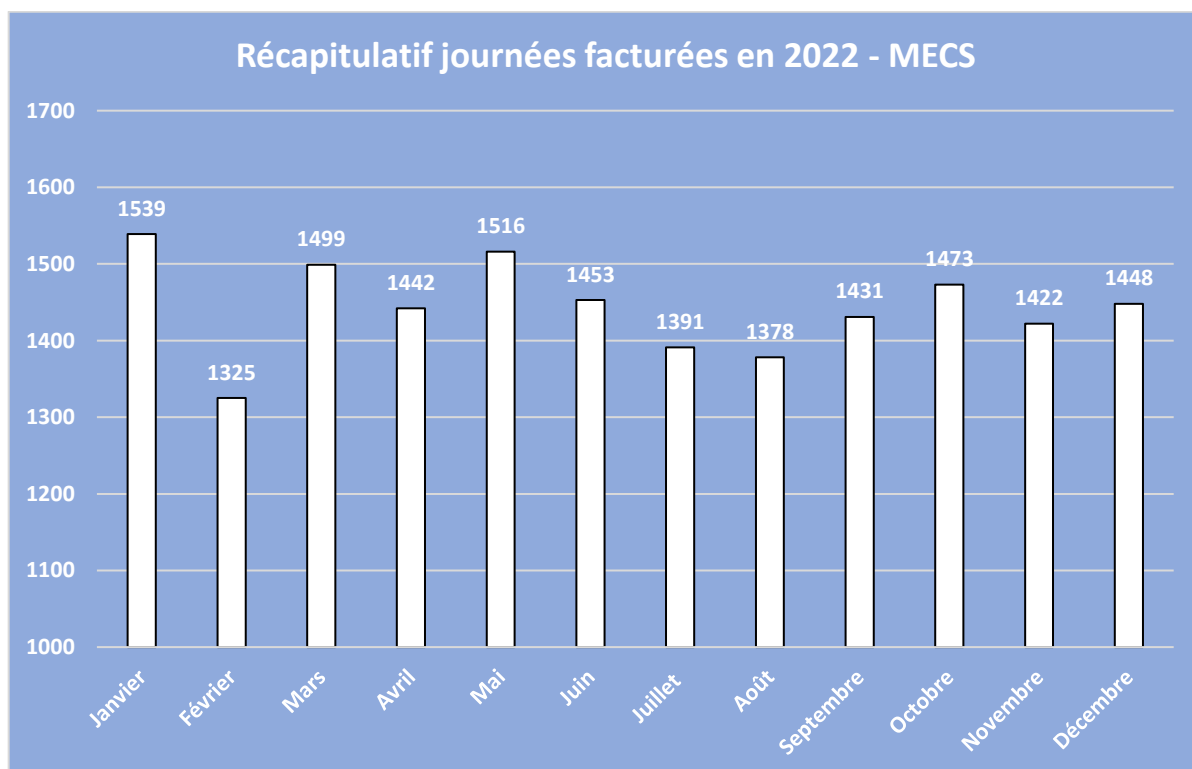
Activité budgétée : 17 255 journées
Activité réalisée : 17 317 journées
Taux d'occupation : 94.55%

2022 marque la fin d'un contexte sanitaire compliqué depuis 2 ans. Comme tous les établissements du médico-social, la Maison d'enfants peut enfin reprendre son activité sans contrainte majeure.

65 enfants ont été accompagnés au cours de cette année 2022 au sein de l'établissement.

51 enfants au 01/01/2022
48 enfants au 31/12/2022
 > 17 départs
 > 14 admissions
65 enfants accompagnés sur l'année

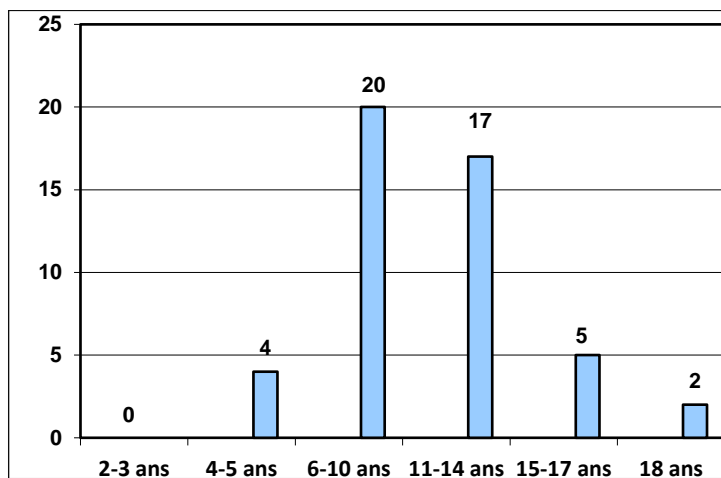
Durée moyenne de séjour :
des enfants partis dans l'année : 2.5 ans
des enfants présents au 31/12/2022 : 3.3 ans



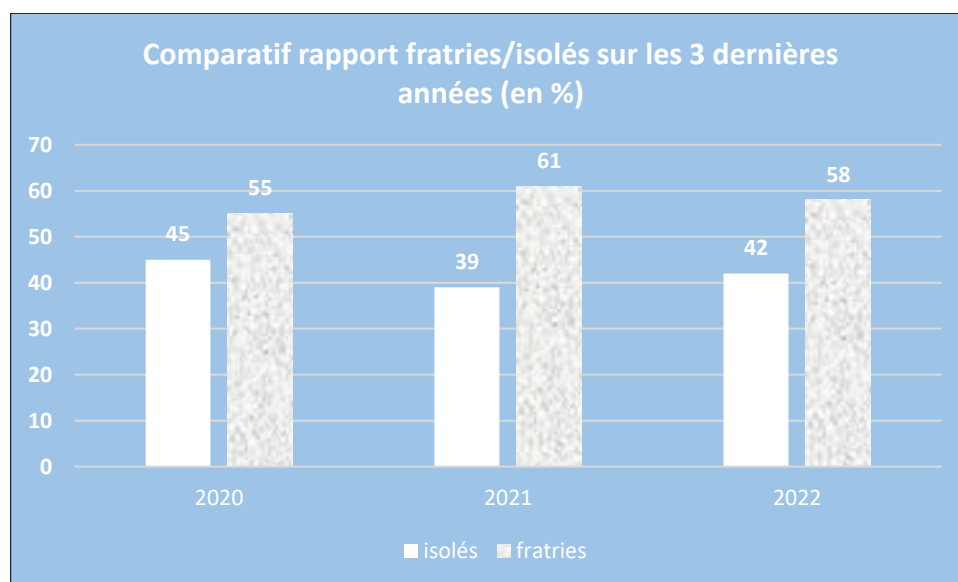
2022 : Activité importante pendant la saison estivale

- > 10 départs Juin /Juillet : fins de placements ajustés sur la fin d'année scolaire
- > 10 admissions Juillet /Août

Caractéristiques des enfants présents au 31 décembre 2022



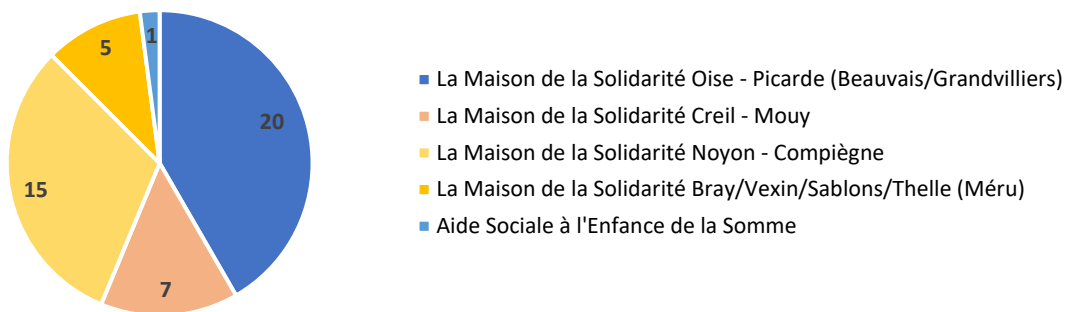
La moitié de notre effectif concerne les pré-adolescents et adolescents de moins de 15 ans.
26 filles
22 garçons
C'est la 1^{ère} année où l'écart est significatif.



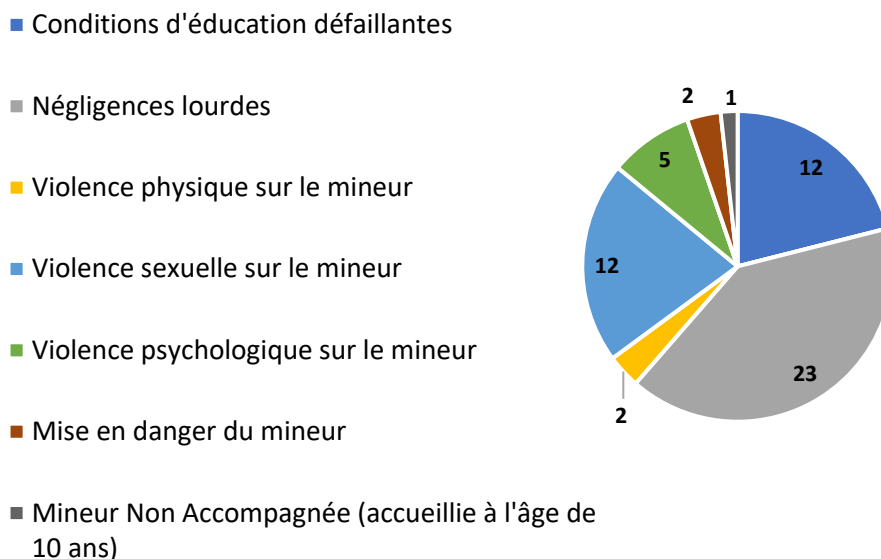
Sur les 65 enfants suivis dans l'année :

- 64 enfants en placement judiciaire dont 1 tutelle et 3 pupilles
- 1 enfant en accueil administratif

Origine géographique des situations au 31 /12/2022



Motifs de placement (nombre d'enfants concernés)



Certains jeunes sont concernés par plusieurs motifs de placement. Pour 12 jeunes, le motif de placement est des conditions d'éducation défailtante

Le nombre d'enfants ayant subi des violences sexuelles est en augmentation : 12 en 2022 contre 9 en 2021.

Nombre d'enfants présents au 31 décembre ayant un PPE : 22

- En augmentation par rapport à 2021 (12)

Nombre de DIPEC signés dans l'année : 14 (signature à l'admission)

Nombre de Projet personnalisés ou avenants signés dans l'année : 33

- En diminution par rapport à 2021 (40)

Nombre d'audiences dans l'année pour 60 enfants sur 65 enfants : 23
Cela concerne 28 familles.

Nous pouvons constater que le nombre de DIPEC est conforme aux admissions. Néanmoins, le nombre de Projet personnalisé ou avenant est insuffisant puisque que seuls 33 projets ont été réalisés. Ceci s'explique en partie par un nombre important d'arrêt maladie dans l'équipe éducative en début d'année. Il a été ensuite difficile de rattraper le retard.

Synthèses (de préparation à la réunion de concertation ou pour évoquer une situation très complexe) :

Nombre réalisé dans l'année : 33

Dont synthèses soin (CMP / CMPP/ AFS/ ...) : 18

Réunions de concertation (en vue de l'échéance de placement) :

Nombre réalisé dans l'année : 25

Le nombre de synthèse et de réunions de concertation est en diminution par rapport à l'année dernière du fait de la diminution du nombre d'enfants.

1) Les Projets de maisonnée



Cette année, les équipes et les enfants ont pris à cœur l'élaboration des projets au sein de leurs maisonnées. Nous notons l'importance de la thématique du développement durable (3 projets sur 5)

Nous constatons que les enfants sont motivés en début d'année mais il est difficile de garder cette motivation tout au long de l'année. Les changements (départs, admissions, passages vers une autre maisonnée) ont un impact sur la dynamique collective, et ne favorisent pas un investissement l'année entière.

2) Les projets de médiation/projets collectifs

Ateliers animés par les éducateurs des maisonnées

- Cuisine 3/6 ans
- Mosaiïque
- Potager

Ateliers animés par le service jour :

- Sophrologie/ relaxation
- Couture
- Expression corporelle à travers l'argile
- Escalade

Animations collectives sur les vacances :

- Carnaval,
- Eco citoyenneté
- Mini Olympiade
- Concours Minecraft
- Halloween

Ateliers animés par les volontaires européennes VISA :

- Langues : espagnol / allemand
- Jeux collectifs
- Danses bavaroises

Ces projets ont pour but de créer des moments de partage / de jeux entre les enfants des différentes maisonnées, de faire découvrir de nouvelles expériences et cultures.

3) Le service jour « EVEREST » :

Les ateliers du service jour ont pu bénéficier à 25 enfants sur les temps du mercredi matin et du jeudi soir.

4 enfants ont été accueillis sur les temps scolaires durant l'année, à la suite d'une scolarisation partielle ou en recherche de formation.

Les professionnels du service jour ont pu proposer différentes activités en fonction des demandes et des besoins des enfants : ballades dans les bois, activités sportives (vélo, jeux de raquettes, jeux de société, peinture et bricolage divers...).

Au-delà de maintenir un accueil en journée pour les enfants non scolarisés partiellement ou temporairement, le service jour est repéré comme un lieu « tiers » où les enfants peuvent trouver une écoute et un accompagnement plus individualisé qu'au sein des maisonnées, notamment sur les temps de devoirs. C'est un lieu « ressource » où les enfants peuvent se poser.

Le service jour est également repéré comme étant l'interlocuteur privilégié des clubs extra scolaires : équitation, judo, gym, tennis, Aïkido, Foot, théâtre...

30 des 50 enfants sont inscrits à une activité extrascolaire. Sachant que cela concerne essentiellement les 3/14 ans (40 enfants) car, compte tenu des horaires d'école, il est compliqué pour les jeunes lycéens du service « Ados » de s'inscrire à une activité associative (seulement 1 jeune inscrit à une activité extérieure).

4) Le Service « Ados » :

Le service « Ados » a pour objectif de travailler l'accès à l'autonomie et préparer la sortie du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance. C'est un service dit « en semi-autonomie » où les jeunes ont des temps sans présence adulte sur la maisonnée.

Cette année, il a accueilli des jeunes à partir de 14 ans (en fonction de leur autonomie) soit venant des autres maisonnées soit issus de l'extérieur » : famille, autres établissement, CDEF...

Sur l'année 2022, le service a accompagné 12 jeunes :

- 9 jeunes étaient présents au 1er janvier 2022
- 2 départs
- 3 passages en interne
- 2 admissions extérieures

Au 31 décembre 2022, la maisonnée est au complet à 10 jeunes.

Nous constatons une évolution du profil des jeunes accueillis. Le nombre de jeunes ayant une reconnaissance MDPH est en augmentation, représentant au 31 décembre 2022 6 jeunes sur 10 (contre 4 sur 9 au 31 décembre 2021).

Le rajeunissement, avec un accueil à partir de 14 ans, ainsi que l'augmentation du nombre d'enfants ayant une reconnaissance MDPH interrogent l'accompagnement prévu initialement dans le projet de service.

Sur le dernier trimestre 2022, afin de répondre au besoin des enfants (présence adulte plus importante) et à la spécificité de leur accompagnement individuel (augmentation des RDV extérieurs), nous avons mis en place un temps éducatif de 0,5 ETP supplémentaire.

Il est à noter qu'au 31 décembre 2022, 2 jeunes avaient un contrat jeune majeur. Une jeune est en attente de place vers un établissement adulte handicapé et l'autre pour un service en autonomie.

5) L'intervention des bénévoles : Un réel soutien

Le soutien scolaire, assuré toutes les semaines par des bénévoles, permet un accompagnement régulier et individuel d'une demi-heure aux enfants qui en ont le plus besoin et qui souhaitent s'y inscrire. Cela concerne 4 enfants en primaire et 2 enfants au collège.

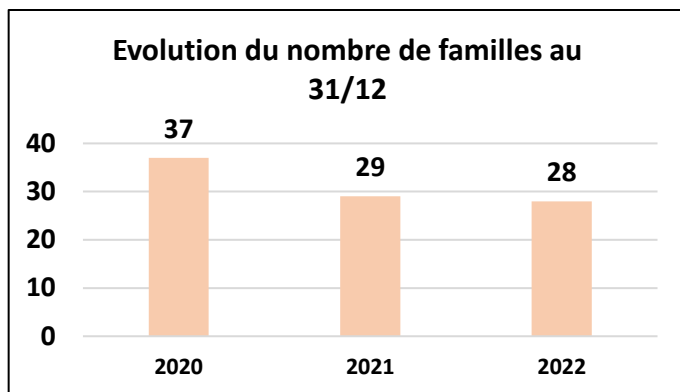
Le point écoute, assuré par 2 administrateurs de l'association et deux éducateurs, en séances alternées pour les primaires et les collégiens permettent d'échanger, de comprendre et d'apprendre sur des sujets de la vie quotidienne choisis par les jeunes (les émotions, le harcèlement, la mort...). En moyenne, il y a 4 enfants par session.

La lecture de contes par 1 administrateur de l'association, tous les 15 jours, est appréciée par un grand groupe d'enfants allant de la maternelle au primaire. Elle permet un moment de détente sur les mercredis matin.

2 fois par mois, une animation chorale est réalisée et rassemble 5 jeunes.

Depuis le COVID il nous a été difficile de mobiliser des personnes extérieures pour du bénévolat. Cette année, seule une personne a rejoint les bénévoles / Administrateurs.

Le travail avec les familles



Suite à la diminution du nombre de places en 2021, et aussi grâce à notre politique d'admission basée sur l'accueil de fratries, le nombre de famille reste stable

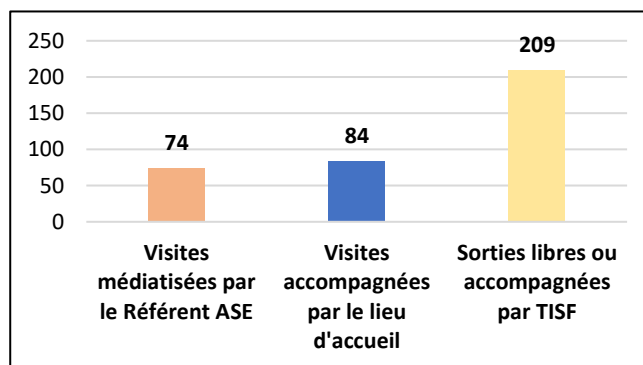
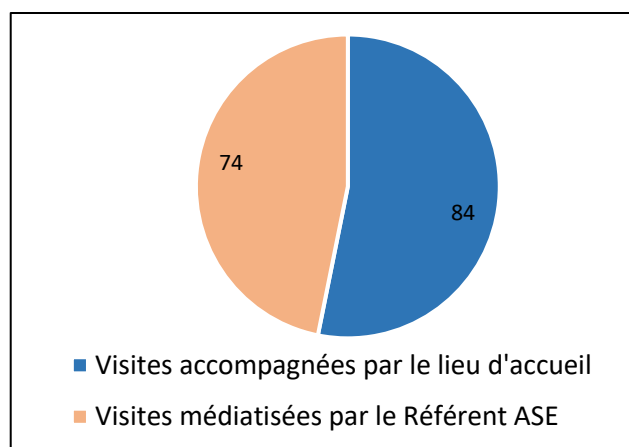
La maison d'enfants dispose de 2 espaces dédiés à l'accueil des familles.

Les éducateurs de la maison d'enfants réalisent des visites accompagnées.

Elles ont principalement lieu les mercredis après-midi et les samedis entre 13h et 15h.

13 enfants ont été concernés par des visites médiatisées sur l'année 2022.

Hormis pour les visites accompagnées au sein de l'établissement, nous devons organiser les transports pour les autres droits



Nombre de rencontres avec les familles dans l'année dans l'établissement :

- MECS / Famille dans l'établissement : 29
- Référent ASE/ MECS/ famille : 2

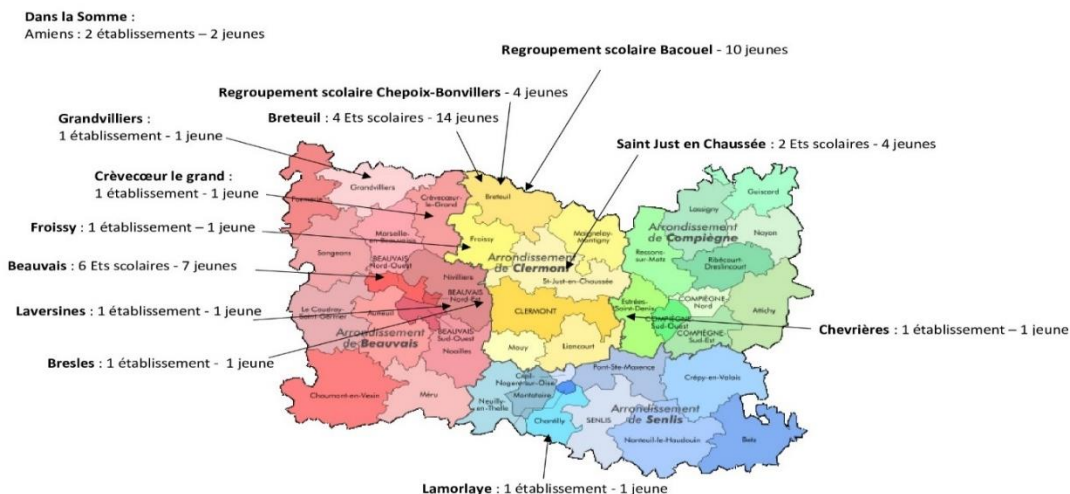
Nombre de familles venues à un évènement festif :

- . 9 familles au Mercredi du goût
- . 7 familles au Mercredi du jeu + présence de familles du DAAD
- . 9 familles au spectacle de Noël + présence de familles du DAAD

La scolarité

Au 31 décembre, les 48 enfants accueillis étaient scolarisés dans 23 établissements différents :

- 7 écoles maternelle/primaire pour 23 enfants
- 6 collèges pour 11 enfants
- 5 lycées pour 8 enfants
- 5 établissements spécialisés (dont 1 dans la Somme) pour 6 enfants



Les transports s'effectuent en car scolaire ou les transports en commun. Nous assurons les transports pour 2 écoles primaires et un collège privé aux alentours de la MECS.

Les enfants ayant une scolarité adaptée bénéficient de taxis financés par la MDPH. Pour deux situations nous effectuons la moitié du trajet car nous sommes situés en dehors de leur zone de transport.

Sur les 48 enfants scolarisés au 31 décembre, 19 enfants bénéficiaient d'une reconnaissance MDPH. 10 enfants en classes adaptées : ULIS (5 primaires, 3 collèges) /EGPA (2 collèges), 3 jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé au sein de leur classe. 6 enfants en établissement spécialisés : DITEP, IMPRO, IEM

Également, 1 enfant en scolarité partielle école maternelle/CHI de Fitz-James

Nous pouvons constater que le nombre d'enfants avec une reconnaissance MDPH se stabilise. Cela traduit tout de même pour 39 % des enfants un accompagnement spécifique au niveau de la scolarité (augmentation des EES/ESS, rencontres scolaires, ...) mais également dans l'accompagnement des devoirs qui demande davantage de temps individuel.

Travail avec les établissements scolaires :

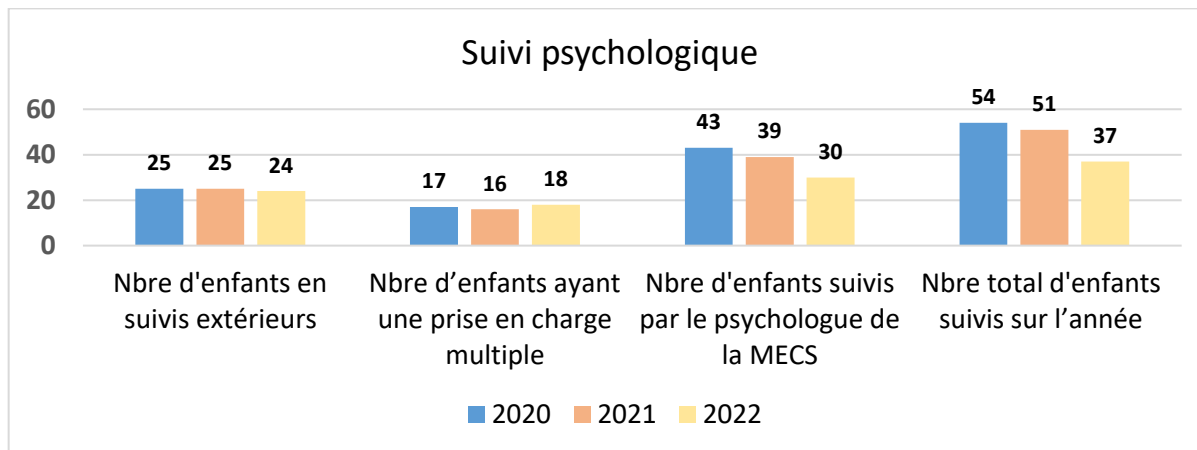
Nombre de rencontre avec les enseignants : 44

Nombre de réunions de travail avec les établissements scolaires : 74

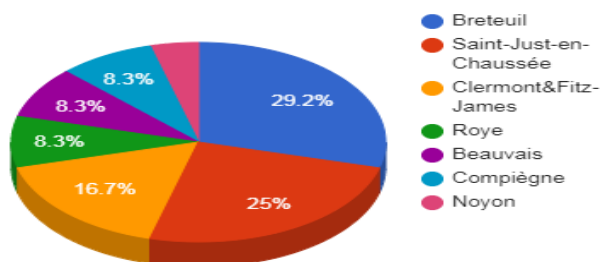
Le soin

Au 31 décembre, 19 enfants sur 48 ont une reconnaissance MDPH soit 39,58 % de notre effectif.

A cette date nous attendons le retour de 4 dossiers.



Pourcentage des prises en charges et éloignement géographique



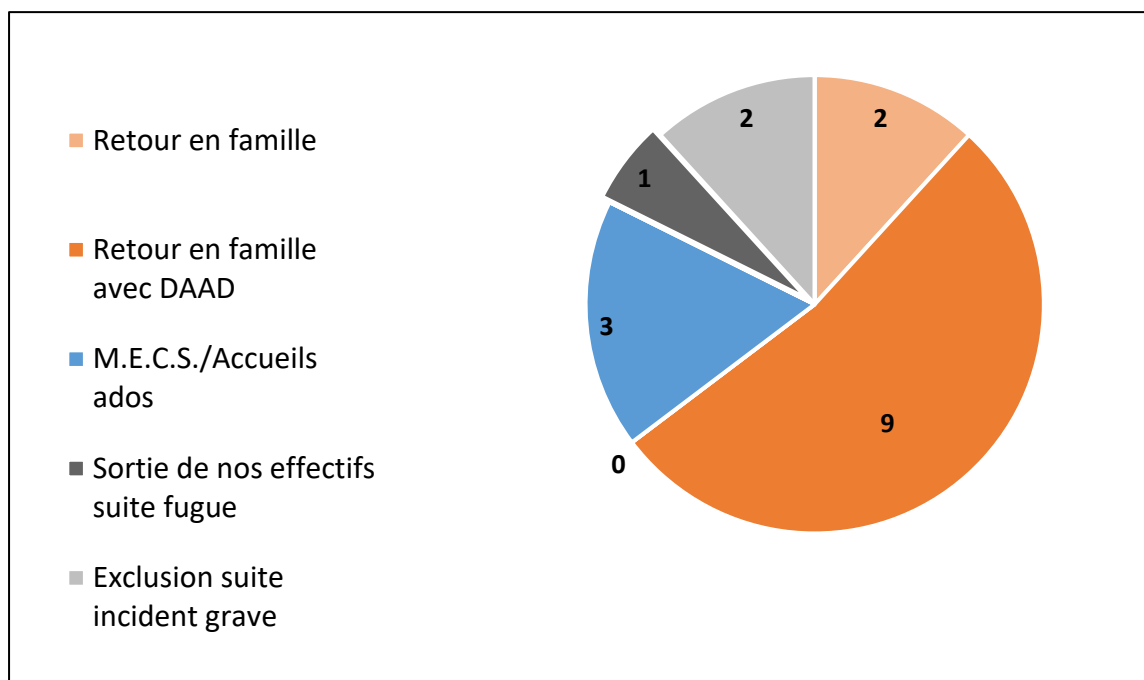
Pour l'accompagnement régulier vers les lieux de soins dans le département et hors département, nous travaillons avec nos différents partenaires à la mise en place d'une prise en charge des transports via la C.M.U.

Nous sommes en lien régulier avec nos partenaires du soin et de l'éducation spécialisée (MDPH) avec un total de 39 synthèses et ESS qui ont eu lieu dans l'année et concernant 26 enfants.

Depuis mars 2018, un enfant ayant un handicap moteur est accueilli à la maison d'enfants. Il est à l'internat de l'IEM d'Amiens en semaine. Depuis 2021 nous faisons appel au service de l'ADMR pour sa toilette le week end et les vacances scolaires. Agé en 2022 de 12 ans, nous constatons que nous ne sommes plus en capacité d'assurer son accompagnement et sa sécurité au sein de la maison d'enfants en lien avec ses pathologies. En décembre un incident grave est intervenu mettant en évidence que nous n'avons ni le taux d'encadrement ni le personnel de santé nécessaire à son accompagnement spécifique. Notre demande d'orientation a été validé par le conseil départemental.

Cette année nous avons pu commencer un suivi orthophoniste pour 2 enfants

Motifs de fin de prise en charge



L'effectif enfant a été renouvelé pour 1/3. La plus grande partie des départs s'est réalisée à la fin de l'année scolaire.

Sur les 17 départs, nous constatons pour plus de la moitié un retour au domicile. Cela concerne 11 enfants dont 9 enfants avec un retour en famille avec un placement DAAD dont 6 pour le DAAD du Mesnil.

Il en est encore trop tôt pour tirer des conclusions mais les DAAD semblent faciliter les retours au domicile.

Pour 3 enfants, la fin de prise en charge est liée à des incidents graves ou une fugue prolongée. Sur les 3 situations 2 avaient un projet de réorientation. Les passages à l'acte ont accéléré leur orientation. Une plus grande fluidité entre les services aurait peut-être pu éviter ces incidents.

Les séjours et colonies

52 enfants sont partis en vacances représentant 125 départs de plus d'une semaine

- 45 enfants avec l'Association Diabolo ou en séjours individuels
- 35 enfants en transferts organisés par les éducateurs
- 8 enfants du groupe ado avec les éducateurs et la maitresse de maison
- 3 enfants ont participé à un week-end RAID sportif

C

Cette année, il y a eu 4 séjours en interne et un week-end :

- 1 séjour autour de la médiation animale en février dans une ferme pédagogique
- 1 séjour autour de l'éco-citoyenneté en avril
- 1 séjour « détente » en juillet au « Lac du der »
- 1 séjour dit « exceptionnel » en juillet pour 6 pré-adolescents. Ce projet avait pour but d'effectuer un périple en Allemagne afin de faire découvrir aux enfants une autre culture et de faire lien avec les volontaires européens que nous accueillons depuis plus de 20 ans dans le cadre de notre partenariat avec l'Association Visa. Ce périple s'est déroulé sur 10 jours en passant par Berlin/Munich et terminé sur Strasbourg.
- 1 week-end de 3 jours pour le service ADOS sur la côte d'Opale

Notre partenaire principal pour l'organisation des séjours reste l'Association « Diabolo », qui propose, à chaque période de vacances scolaires, une grande diversité de thématiques et de lieux de séjours pour les enfants.

Cependant, cette année, 5 jeunes ne pouvaient être accueillis au sein de cette association du fait de leurs problématiques. Les équipes ont alors cherché des séjours plus adaptés et individualisés pour chacun, ce qui a généré une charge de transport supplémentaire notamment en août car les départs s'effectuaient depuis Paris. Aussi, à la suite de cela et des départs échelonnés en colonie, le début du mois d'août a été extrêmement tendu compte tenu du nombre d'enfants présents contrairement aux années précédentes, avec des âges et des profils différents, avec un effectif éducatif restreint.

Concernant les enfants qui participent aux séjours/colonies, nous pouvons constater que certains enfants partent plus que d'autres. Ceci est dû à l'absence de liens familiaux pour certains et d'autres pour qui il faut davantage individualiser les séjours aux vues de leur problématique.



Le CVS : Conseil de Vie Sociale et les réunions de jeunes

Les membres du conseil de vie sociale ont été élu le 10 novembre 2021. Le CVS est composé de :

- un représentant de chaque maisonnée soit 5 représentants enfants,
- un représentant des familles
- un membre de l'équipe éducative,
- une représentante de la congrégation
- un représentant de l'association
- la directrice de l'établissement

Le représentant des familles a été élu mais ne s'est jamais présenté aux réunions.

Sur l'année 2022, 2 rencontres du Conseil de Vie Sociale ont eu lieu.

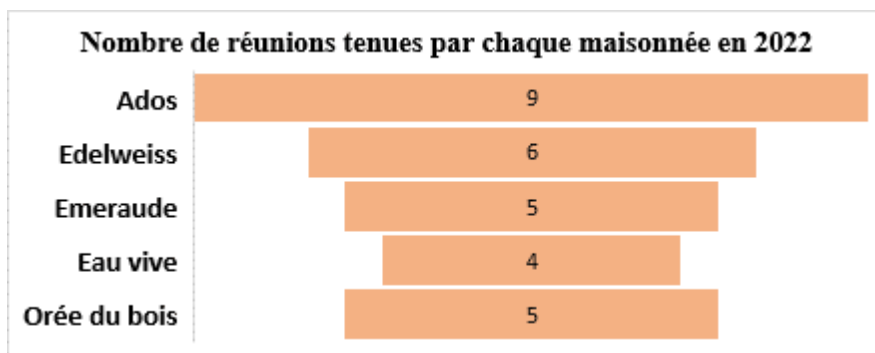
Le 10 mars 2022, l'Ordre du jour a été :

- Lecture de la synthèse de l'évaluation interne réalisée fin 2021
- Repréciser le rôle des représentants du CVS et le devoir d'exemplarité
- Les vols et les dégradations dans l'établissement
- Le concours du meilleur projet d'aménagement extérieur
- Les transferts (séjours) d'avril 2022
- L'animation du 1^{er} semestre
- Questions diverses

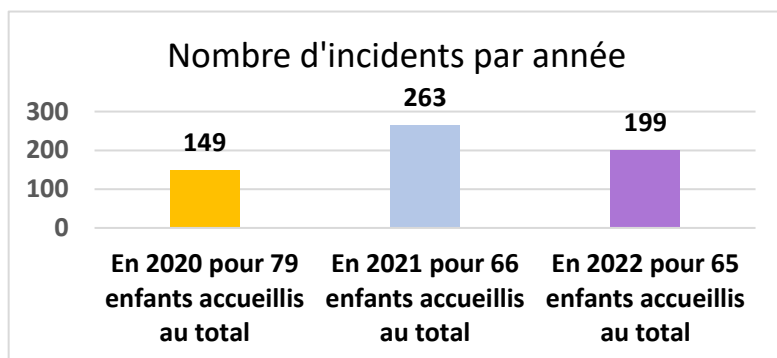
Le 7 octobre 2022, les thèmes évoqués étaient :

- Bilan des vacances d'été
- Retour de l'évaluation externe réalisée en mai 2022
- L'argent de poche
- Economies d'énergie à réaliser au vu de l'inflation
- Retour du concours du projet d'aménagement extérieur
- L'animation du dernier trimestre et festivités de Noël

Au sein de chaque maisonnée, **des réunions de jeunes** ont lieu afin de discuter des projets de maisonnées et de reprendre les difficultés rencontrées dans la quotidienneté, mais aussi pour évoquer les sujets d'actualité de la Maison d'Enfants, la mise en place de divers ateliers et sorties.



Incidents



Jusqu'en juin 2021, la MECS accompagnait 60 enfants.

2022 est la 1^{ère} année en année pleine à 50 enfants

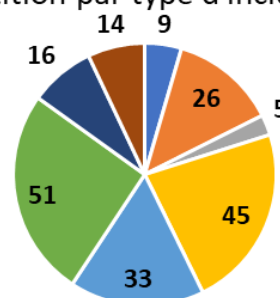
Nous constatons une diminution du nombre d'incidents sur l'année 2022 liée à la diminution de notre activité. Le nombre d'incidents restent élevés. Nous avons déposé plaintes à 2 reprises pour vols et dégradations et nous avons demandé le dessaisissement pour 2 jeunes (4 en 2021).

Cette année, nous constatons 2 pics qui se situent en février où il y a eu beaucoup de dégradations et en juin 2022. Le mois de juillet a été stable. De nombreux incidents ont eu lieu sur le début du mois d'Aout suite à la présence d'un groupe enfants très hétérogène du fait de l'annulation de 2 départs en colonie. Durant les vacances de la toussaint, une légère augmentation est notifiée. Ceci peut être expliqué par le fait qu'il n'y ait pas eu de séjour interne et peu de retours en famille. Ce qui n'a pas permis d'avoir un effectif plus réduit.

Sur les 199 notes d'incidents écrites, 133 ont été envoyées au territoire enfance famille pour l'accompagnement des enfants et 14 au service de la QOTE du département (Qualité Offre Tarifification et Evaluation) pour le suivi des incidents graves.

- Incidents à caractère sexuel
- Non respect du règlement
- Mise en danger
- Violence envers adultes
- Violence entre jeunes
- Vols/dégradations

Répartition par type d'incident



Nous pouvons constater que les incidents à caractère sexuel (23 en 2021 et 9 en 2022) et le non-respect du règlement (42 en 2021 et 26 en 2022) ont nettement diminué par rapport à l'année dernière. Cependant la violence envers l'adulte (36 en 2021 et 45 en 2022) et le vol /dégradation sont en augmentation (41 en 2021 et 51 en 2022).

L'étude des notes d'incidents souligne qu'il y a un lien entre le nombre d'incidents et la présence éducative. En effet, le nombre d'incident croît lorsque les doublures sont moins nombreuses soit en lien avec l'absentéisme ou en lien avec la récupération d'heures supplémentaires. A contrario, il n'y a pas eu de hausse significative lors du COVID car l'animation proposée en interne répondait aux besoins des enfants.

Nous pouvons observer que depuis 3 ans, les incidents se déroulent essentiellement sur les temps en journée (week-end, vacances, mercredi) où nous réfléchissons à une meilleure répartition des temps de présence des adultes en journée afin de permettre un accompagnement adapté.

Le DAAD du Mesnil



Activité budgétée : 7 936 journées
Activité réalisée : 8 550 journées
Taux d'occupation : 93,70%.
Ouverture en septembre 2021

14 mesures suivies au 01/01/2022
21 mesures au 31/12/2022
> 14 sorties
> 21 entrées
35 mesures accompagnées sur l'année

Ce nouveau dispositif est installé et opérationnel depuis le 1er septembre 2021. L'objectif était de tendre à 20 mesures à la fin de l'année 2021 et 25 mesures au début du deuxième trimestre 2022. Cet objectif a été atteint à la fin mars.

Ainsi, nous avons poursuivi notre recrutement et une cinquième professionnelle ayant le diplôme de Conseillère en Economie Sociale et Familiale est venue étoffer l'équipe éducative.

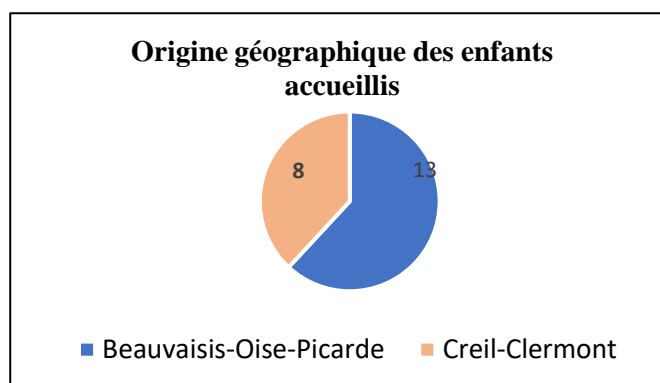
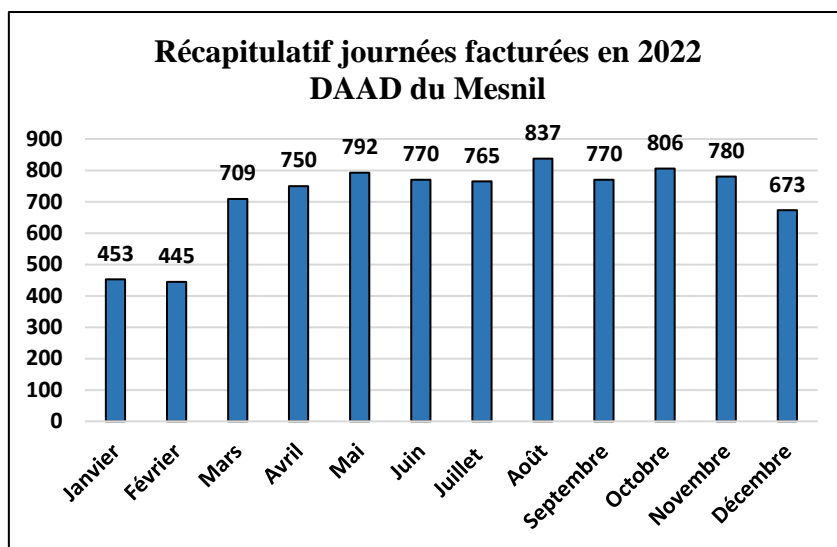
Durant l'année 2022, nous avons participé aux 2 comités techniques orchestrés par la Direction Enfance Famille du département. Une professionnelle du service ainsi que le responsable du service DAAD participent à des groupes de réflexion à l'élaboration du prochain schéma départemental. L'équipe éducative du DAAD a participé à plusieurs formations sur : l'approche systémique, lien d'attachement et besoins fondamentaux, repères, outils pour accompagner le retour en famille et l'inter culturalité. Ces formations se sont déroulées en présentielle ou en webinaire.

Au 31 décembre 2022, nous étions à 21 mesures : 17 judiciaires et 4 administratives. Il est à noter que de juillet à septembre, le service a accompagné 30 mesures quelques semaines puis 27 à 26 mesures jusqu'à mi-décembre 2022. Cette suractivité s'explique également par notre volonté de poursuivre un accompagnement concernant 6 jeunes de la maison d'enfants faisant partie de notre territoire.

Au 31 décembre 2022, cette répartition était de 5 fratries et 7 enfants isolés. Durant l'année, nous avons accompagné 35 mesures. Le nombre de fratrie était de 7 dont une fratrie de 6 enfants et 2 autres de 4 enfants. Dès que la fratrie est supérieure à 3, nous fonctionnons avec 2 références éducatives afin de permettre également une individualisation de l'accompagnement.

Nombre de fratries accueillies : 5
Nombre d'enfants « isolés » (seuls) : 7

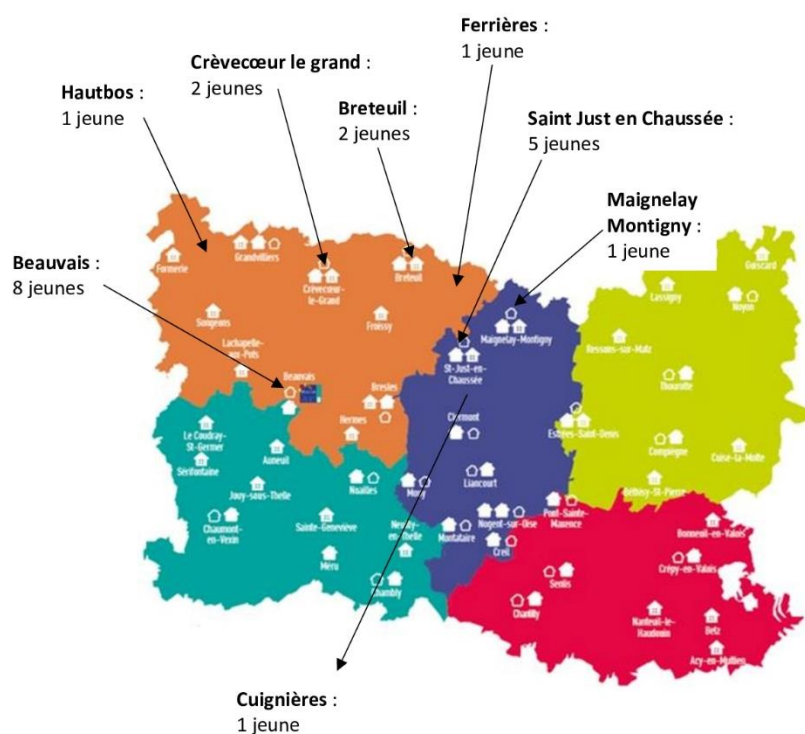
Durée moyenne de séjour :
des enfants partis dans l'année : 8 mois
des enfants présents au 31/12/2022 : 10 mois



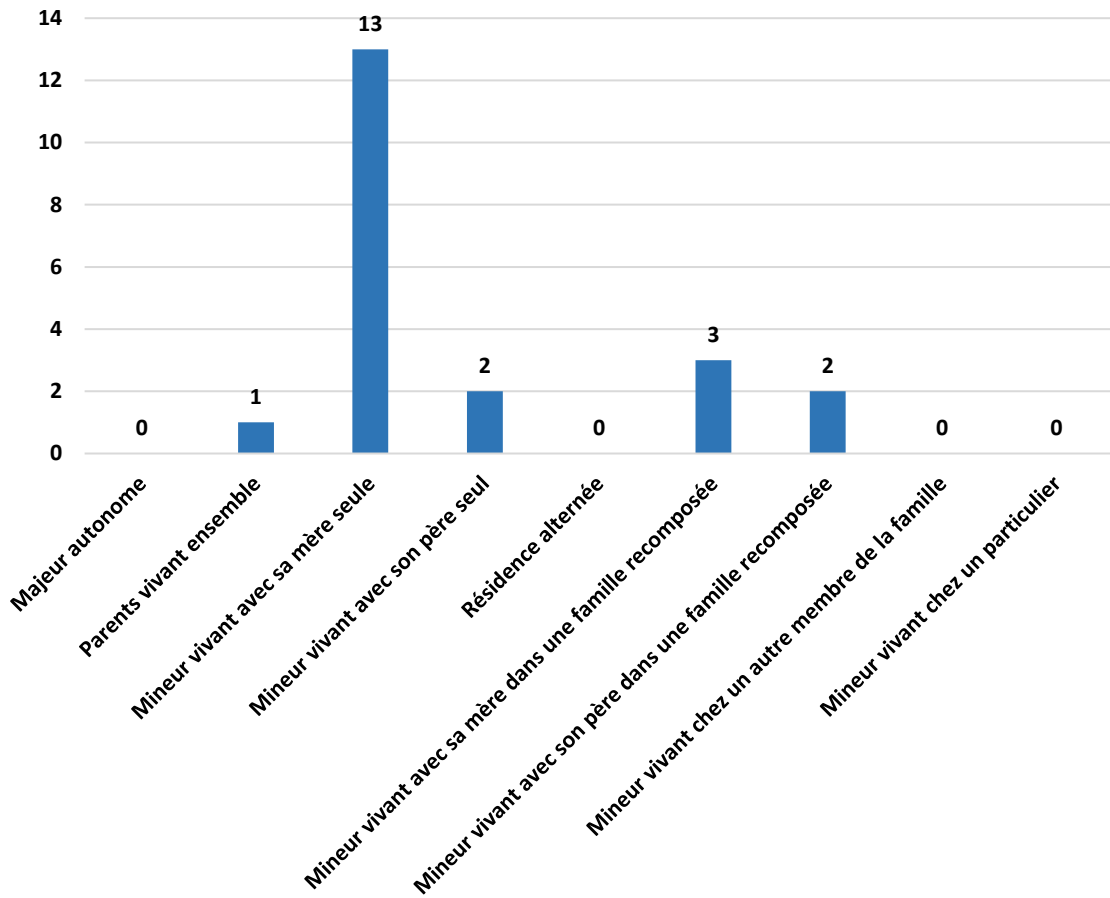
3 découpages territoriaux Protection de l'Enfance sont concernés : le territoire Beauvaisis-Oise-Picardie, le territoire Creil-Clermont et celui du territoire de Noyon-Compiègne.

Ce rayon d'intervention regroupe les communautés de communes de Oise-Picarde, Plateau Picard, Pays des Sources, Clermontois, Agglo Beauvaisis et Picardie Verte.

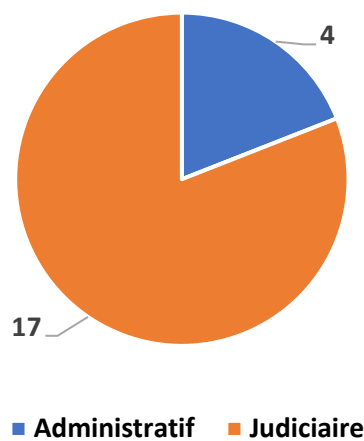
Au 31 décembre 2022 : 21 mesures sont suivies au total, 13 mesures du territoire Beauvaisis Oise Picarde, dont 9 sur Beauvais.



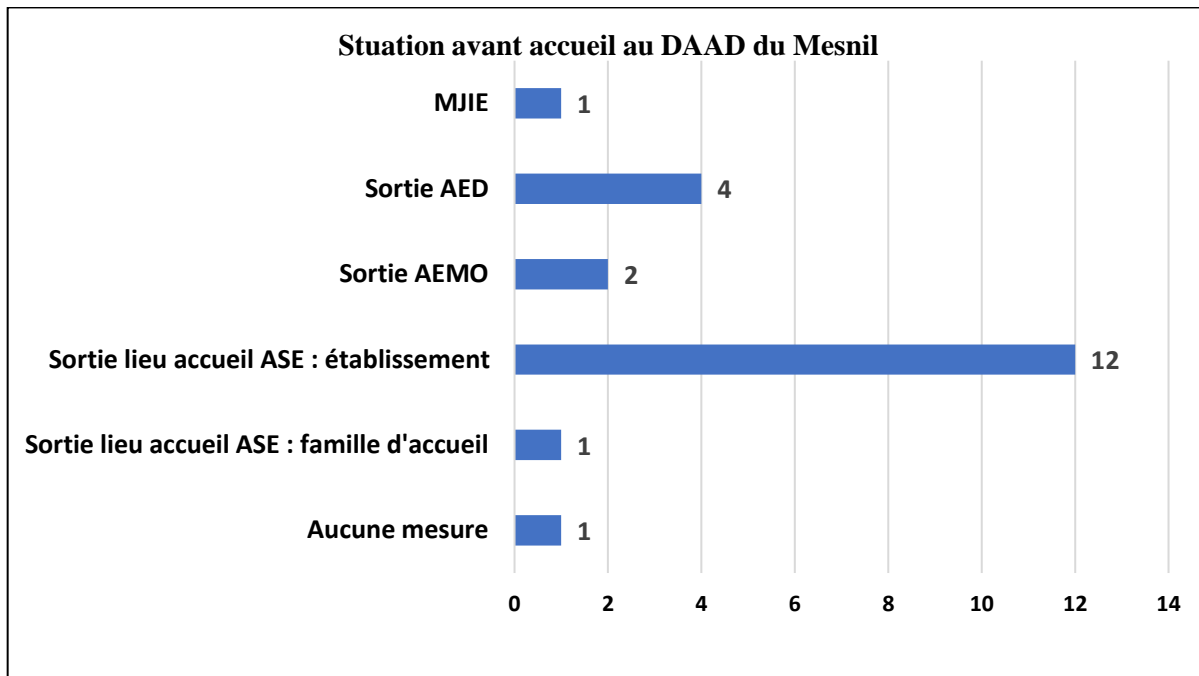
Lieu de résidence principale du mineur en cours d'accompagnement au 31 décembre 2022



Origine de la demande

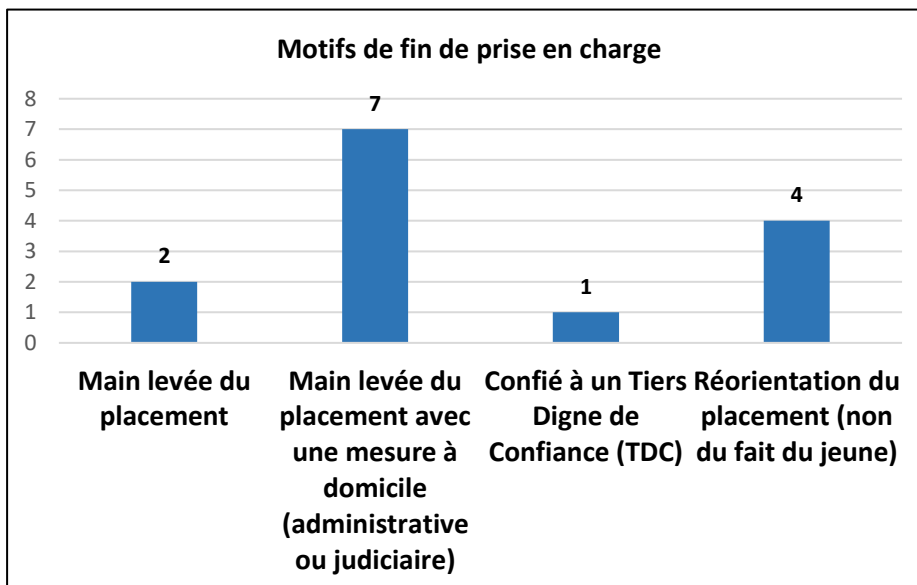


Pour 13 enfants, le domicile principal (qui est celui de nos interventions), correspond à une famille monoparentale. De ce fait, nous devons accompagner l'exercice des droits du conjoint. Ces droits se déclinent de l'hébergement à la visite médiatisée. Pour 2 familles, le deuxième parent se situe hors Oise dans le département de la Somme et du Doubs. On s'aperçoit que pour l'ensemble des mesures, un suivi social existait déjà. Pour 13 jeunes, la mesure DAAD permet pour une durée de 6 à 12 mois d'accompagner et consolider les familles dans leur positionnement avec leurs enfants et installation dans leur environnement.



Fins de mesures

Sur les 35 mesures accompagnées durant l'année 2022, 14 n'ont pas été renouvelées. Pour 10 situations, le maintien à domicile a été confirmé par le juge des enfants et pour certaines avec une prise en charge plus allégée. Nous pouvons donc confirmer l'intérêt et l'efficacité de ce nouveau dispositif. Malheureusement, 4 jeunes ont été réorientés, toujours avec l'accord du magistrat, en placement dit institutionnel.



Modalités d'interventions

Nombres d'intervention du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 : 1332

- > Dont l'Oise : 1328
- > Dont hors Oise : 4
- > Dont droits de visite et d'hébergement de l'autre parent : 9
- > Dont visites médiatisées : 6

Notre service est ouvert 365 jours par an et cela 24h/24, pour des interventions 6 jours/7 de 7h à 21h. Une astreinte éducative la nuit et les dimanches est également mise en place.

Le référentiel impose 2 à 4 interventions au domicile ou dans son environnement par mesure.

Accompagnement des mesures (cf. loi 2002-2) :

- Un DIPEC dans la semaine de l'admission
- Un PPE dans les 5 semaines
- Une réunion de concertation 2 mois avant la fin de la mesure
- Un rapport de situation 1 mois avant la fin de la mesure

En 2022, le nombre d'intervention est de 1332 dont 446 animations et 599 entretiens ou interventions éducatives.

En moyenne, c'est 110 interventions par mois, ce qui correspond à 3,17 interventions par mesure par semaine. Le déroulement de la mesure est très rythmé, intense, ce qui permet de maintenir une bonne dynamique avec les familles.

Le repli

Le repli à la Maison d'Enfants ou chez un autre membre de la famille a pour objectif de surmonter des crises familiales et d'éloigner l'enfant à des moments où celui-ci est exposé ou expose ses proches à des risques. Cet outil essentiel caractérise ce nouveau dispositif. Les 33 jours de replis concernent essentiellement la situation d'une jeune ayant des troubles du comportement. Un aménagement de ces replis avait été élaboré avec la famille afin de permettre à la jeune et aux deux parents de souffler durant les week-ends et vacances. Cette offre est élaborée en étroite collaboration avec le chef de Service Territoire Protection de L'Enfance concerné par la situation.

Nombres de replis :

- nombre d'enfants concernés : 3
- nombre de jour chez une personne ressource : 0
- nombre de jour à la MECS AMJ : 33

Les actions collectives

9 actions collectives organisées durant l'année 2022
Dont 5 avec les enfants uniquement et 2 avec également la présence des parents

Des actions dites « collectives » viennent compléter les interventions au domicile. Cela permet de découvrir les enfants dans des situations différentes, en groupe mais aussi avec leurs parents. Ces propositions de médiation permettent également d'observer les compétences parentales. Ainsi durant l'année 2022, nous avons proposé différentes actions collectives pour les enfants, avec leurs parents. Elles ont été variées : sortie à la mer, cross dans le cadre de manifestation « octobre rose », sortie sportive et élaboration de repas.

Le service a également participé aux différentes manifestations de la maison d'enfants avec une représentation forte des jeunes et leurs parents : Olympiades, Goûter la musique et le spectacle de Noël.

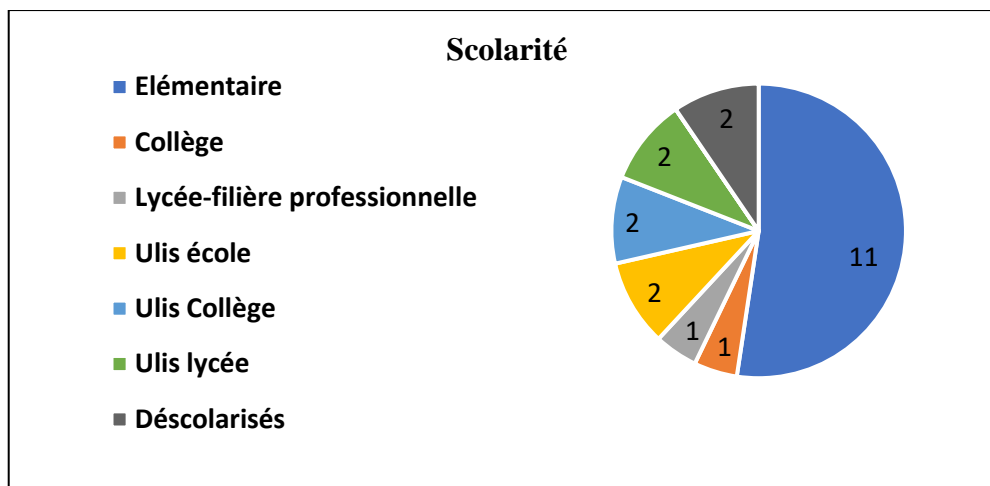
2 séances de sophrologie avec un professionnel extérieur ont été proposées pour certains parents. Cet atelier sera de nouveau proposé en 2023 car il a été très apprécié.

Les bilans sont toujours positifs, mais certaines familles sont difficiles à mobiliser selon les thématiques. Ce sont des temps de plaisir et de partage tant avec les professionnels du DAAD qu'avec les familles, suscitant l'interaction et l'échange.

L'un des atouts de notre projet est la mutualisation des moyens avec la maison d'enfants : les maisonnées pour le repli, les manifestations organisées par la Mecs, les infrastructures et véhicules et pour quelques animations, les compétences des professionnels de la maison d'enfants.



Scolarité



Le soin

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un suivi psychologique ou psychiatrique en CMP, CMPP ou à l'hôpital : **5**

Nombre d'enfants concernés par une prise psychiatrique et/ou psychologique : **5**

Nombre d'enfants ayant besoin d'une prise en charge psychiatrique ou psychologique non satisfaite au 31/12/2022 : **4**

Nombre d'enfants ayant une reconnaissance de handicap par la MDPH : **7**

Là encore comme pour la maison d'enfants, le soin est très présent. 7 jeunes ont une reconnaissance MDPH. Nous facilitons l'accès aux prises en charge ainsi qu'à la constitution de dossier MDPH ou première rencontre, ensuite la famille prend le relais et accompagne leur enfant.

Les évènements festifs de l'association

En 2022, le programme des festivités a repris son rythme d'avant Covid et a été important. Nous avons réorganisé les manifestations institutionnelles habituelles de la Maison d'enfants et de nouveaux événements ont été accessibles aux familles des enfants de la Maison d'Enfants et du DAAD.



Notre manifestation sportive annuelle est restée, encore cette année, sur la version **Olympiades** avec la participation des enfants du DAAD. Cette journée s'est clôturée par une épreuve de relai où chacun a fourni un dernier effort pour son équipe avec beaucoup de sportivité.

Notre habituel « **goûter la musique** », mis en place depuis 8 ans maintenant, s'est déroulé le 14 avril. Les enfants ont pu découvrir le tambour Ka présenté par Laurent SUCCAB. Il était accompagné par Sophia VAILLANT au piano. 9 enfants ont participé à l'atelier pour ensuite faire une représentation très rythmée.



Comme chaque année, le **concours du meilleur pâtissier** a été organisé en partenariat avec notre société de restauration Vitalrest. Le thème choisi par les enfants était la musique, tous se sont bien investis dans la confection des gâteaux et le prix du meilleur pâtissier a été remporté par la maisonnée Orée du bois.



Dans l'objectif d'améliorer le lien avec les familles, nous avons cette année mis en place différentes animations ouvertes aux familles sur des mercredis :

- A l'occasion de la semaine du goût, nous avons organisé un **mercredi du Goût**.

Différents ateliers de dégustation autour de la découverte de certains saveurs étaient proposés par le biais de petits jeux (Kim goût/ Kim Odorat) et les enfants ont pu confectionner des gâteaux avec leurs familles.



➤ En novembre a eu lieu le **mercredi du jeu** : lors de cet après-midi, étaient organisés différents jeux de société où les enfants ont pu jouer en famille au jeu de leur choix.

Ces 2 journées ont été un succès et ont permis de jolis moments de partage entre les jeunes, leurs familles et les professionnels. A l'issue de ces deux événements, les familles sont en demande d'autres moments de ce type où elles partagent des activités avec leurs enfants et où les échanges sont propices avec l'équipe éducative.

Le 09 décembre, les familles ont aussi été conviées au concert de la Chorale de Saint Just en chaussée au sein de la Maison d'Enfants. L'ouverture de ce concert a été faite par le groupe d'enfants qui participe tout au long de l'année à l'atelier Chorale. Cette soirée était une belle occasion de nous faire partager leurs chants et de les mettre à l'honneur.



Les festivités de Noël :

Comme chaque année, toutes les maisonnées se sont investies dans les différents concours de décorations et cette année s'est ajouté le concours de la meilleure équipe « fashion Noël » à la demande de la Commission Animation

Le soir du Petit Noël, suite au passage du jury, chacune a été récompensée :

- Le plus beau sapin : remporté par Aravis
- La plus belle décoration intérieure : remportée par Orée du Bois
- La plus belle décoration extérieure de maisonnée : remportée par Eau vive
- La photo de groupe la plus originale : remportée par Emeraude
- Et la meilleure équipe « fashion Noël » a été l'équipe d'Edelweiss

Le 13 décembre, la venue du Père Noël a remporté un réel succès et a été autant appréciée par les petits que par les grands.

Tous les enfants étaient présents pour la distribution des cadeaux et s'en est suivi un apéritif dinatoire sur chaque maisonnée.

Pour l'événement, les invitations étaient possibles, ce qui n'avait plus été le cas pendant la crise sanitaire.

Le spectacle de Noël intitulé « je n'aime pas les jouets » (ouvert aux familles de la maison d'enfants et aux familles du DAAD), a été très apprécié des enfants et certains d'entre eux ont pû partager le devant de la scène au côté de l'artiste. Le spectacle a été suivi d'une séance photos où chacun a pu s'essayer au numéro des assiettes chinoises.



La démarche de développement durable

La question du développement durable est un enjeu important que nous tentons de transmettre auprès du public que nous accueillons afin de les sensibiliser.

> Les gestes éco responsables

De nouveau, en 2022, nous avons continué notre démarche d'économie d'énergie à travers notre consommation de fuel en retardant le démarrage du chauffage et en diminuant la température dans les maisonnées et les bureaux. Nous avons réalisé l'achat de couettes d'hiver pour compenser la diminution des températures.

Nous essayons de mutualiser nos transports le plus possible, ce qui est parfois compliqué aux vues des différents accompagnements que nous devons réaliser (transports d'enfants/RDV extérieurs...).

> Le Parc automobile

À la vue de la capacité du public, nous nous sommes séparés d'un véhicule 9 places qui a été remplacé par un véhicule 7 places GPL et nous avons transformé un véhicule essence en éthanol.

> Lutte contre le gaspillage

En lien avec VITALREST, nous continuons à chercher des solutions afin d'éviter le gaspillage alimentaire à travers des opérations de sensibilisation et en respectant davantage les portions adaptées afin de limiter les déchets.

En janvier 2022 nous avons renouvelé l'opération collecte de pain, les cuisiniers ont récolté 9,65 kg de pain sur les 5 maisonnées.

Nous devons continuer à diminuer notre production de déchets (restes de repas, pain, emballages, ...)

>Eclairage

Avec notre électricien, nous avons poursuivi le changement d'éclairage par des LEDS (RDC du bat A : accueil, secrétariat, direction) ainsi que les éclairages de la cour de nuit, obligatoire pour l'établissement.

Au vu du coût, il sera nécessaire de continuer les changements sur plusieurs années.

L'amélioration continue de la qualité

Evaluation externe de la MECS Anne Marie Javouhey :

Elle a été menée en conformité avec le décret du 15 Mai 2007 qui en précise le cahier des charges. Elle s'est déroulée en 3 temps sur une période allant de mars à juin 2022

Calendrier :

Mars 2022 : Elaboration du cadre méthodologique, Organisation de l'évaluation

Avril-mai 2022 : Conduite de l'évaluation, analyse des données recueillies et élaboration des préconisations

Juin 2022 : rédaction du rapport final et processus contradictoire

Le cabinet Eliane Conseil a évalué 9 domaines :

- 50 % Le projet d'établissement
- 78,60% Le pilotage, le suivi et le développement du projet
- 65% La démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations
- 60% La garantie des droits et des libertés des usagers
- 30% La protection et la prévention des risques inhérents à la situation de vulnérabilité des personnes accompagnées
- 62,50% Le parcours de l'utilisateur
- 37,50% La personnalisation de l'accompagnement
- 70% La promotion de l'autonomie et la socialisation
- 65% La santé et le bien être

soit une moyenne de **58 %**

Nous constatons que le pilotage, le suivi et le développement de projet atteint un score important. Néanmoins, deux domaines sont insuffisants : la protection et la prévention des risques inhérents à la situation de vulnérabilité des personnes accompagnées ainsi que la personnalisation de l'accompagnement.

Dès la rentrée de septembre 2022, nous avons pris en compte les préconisations des évaluateurs par la reconstitution du groupe VIGIPACQ ainsi que par l'accompagnement des équipes concernant la personnalisation de l'accompagnement.

Reprise du groupe VIGIPACQ

Au cours du dernier trimestre, le groupe VIGIPACQ s'est réuni le 18/10 puis le 29/11 suite à une longue période d'inactivité due à la crise sanitaire.

Au cours de ces 2 rencontres, le groupe VIGIPACQ a procédé à la mise à jour du tableau Plans d'Actions du projet d'établissement 2019/2024 et ainsi veillé à l'avancement du PACQ. Puis, au regard de l'évaluation interne de 2021 et de l'évaluation externe de début 2022, les points d'amélioration ont été classés par axes de priorités.

Le groupe est représentatif des professionnels et est constitué de :

- 3 membres de l'équipe éducative (Everest/service jour, groupe Ado et maisonnée Emeraude)
- 1 maitresse de maison
- 1 surveillante de nuit
- 1 secrétaire
- 1 cheffe de service
- Et de Mme Messaoudi, directrice de l'établissement

Travaux d'amélioration des locaux :

Afin de maintenir un cadre d'accueil de qualité pour les enfants, nous tenons à entretenir régulièrement les locaux. Cette année nous avons rénové :

- La maisonnée Emeraude : suite à de nombreuses dégradations (coup dans le placoplâtre et plaque de faux plafond, détérioration des murs...), le RDC de la maisonnée a été rénové et repeint à l'été 2022 par une société extérieure
- Installation d'une aire de jeux extérieur et d'un panneau de basket pour enfant et/ ou PMR. Cette installation a pu se réaliser grâce aux dons reçus
- Rénovation d'une salle famille : peinture et papier peint réalisés par l'ouvrier d'entretien
- Amélioration des 8 ordinateurs en salle informatique, destinés aux enfants

Participation au schéma départemental :

De plus, tout au long de l'année l'équipe de direction participe aux groupes de travail concernant le schéma départemental :

- Mme Messaoudi, directrice : conforter la place de l'ODPE (co-pilote) ; Renforcer la communication et l'articulation entre professionnels ;
- Monsieur Masse, directeur adjoint : sécuriser les parcours et garantir une cohérence tout au long de l'accompagnement (co-pilote), accompagner et sécuriser le passage à l'âge adulte
- Mme Lefebvre, cheffe de service : répondre aux besoins spécifiques des enfants en situation complexe
- Céline Sneyaert, éducatrice du DAAD : développer le pouvoir d'agir des mineurs

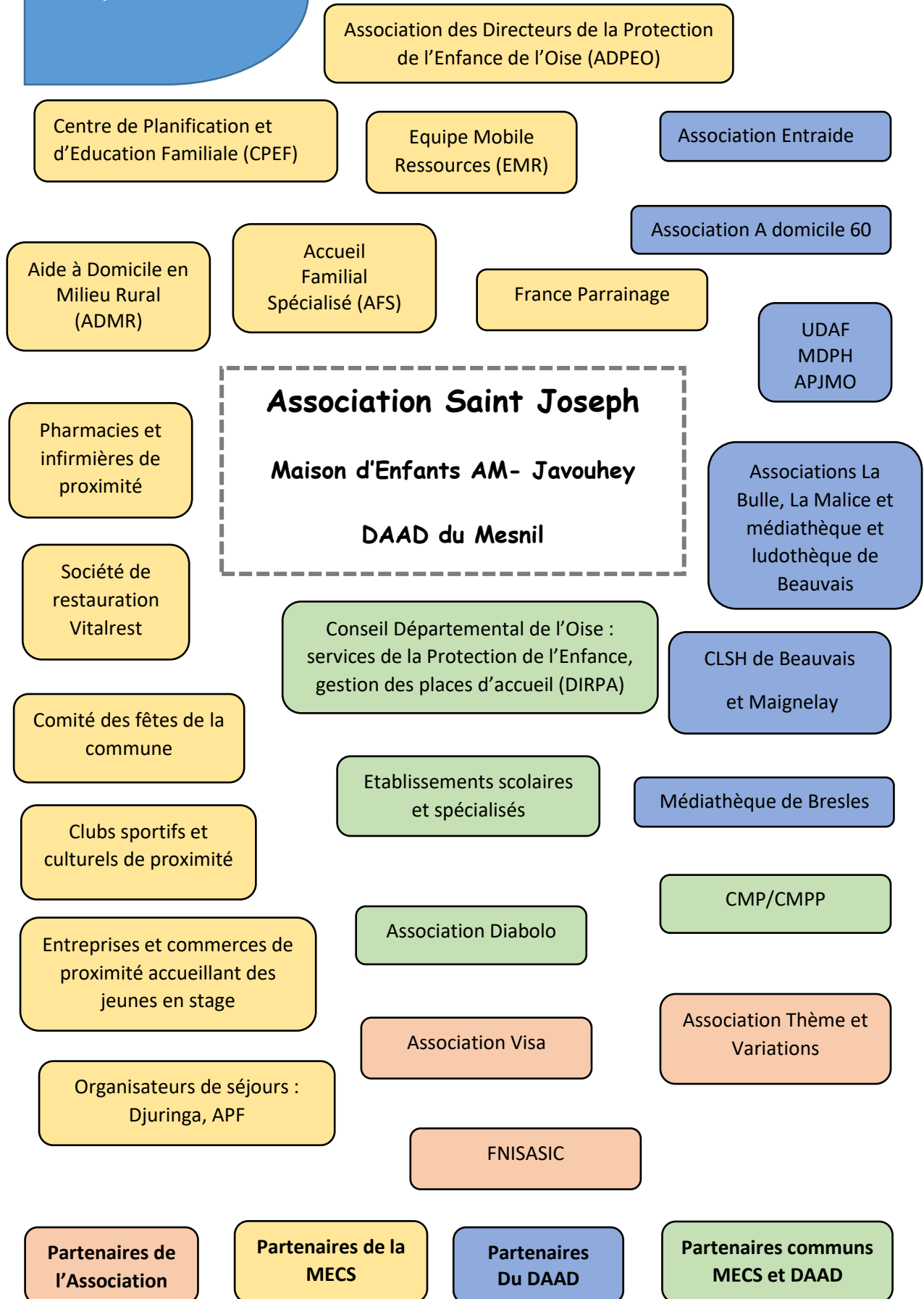
Les groupes de travail ont connu une suspension pendant plusieurs mois et ont repris en octobre 2022.

Amélioration des conditions de travail :

Dans un processus d'amélioration continue des conditions de travail, nous avons procédé aux aménagements suivants :

- Changement des bureaux éducatifs de la maison d'enfants
- Modification de l'éclairage du service administratif et de direction
- Peinture d'une salle de réunion et installation d'un rideau pour les projections (réunions ou formations en visio, ...)
- Installation de la fibre jusqu'à la baie informatique principale
- Aménagement d'une salle de repos (télévision, canapé, cafetière, ...) pour les salariés en coupures

Nos partenaires



L'Association Saint Joseph a organisé sa première journée Portes Ouvertes le jeudi 12 mai 2022.

Deux temps de visite étaient proposés : de 10h à 13h et de 15h à 18h. Le créneau de visite en matinée a davantage été choisi.

Les personnes du soin (CHI, IEM) et des services de l'Aide Sociale à l'Enfance (Maison Départementales de la Solidarité, MDPH, DIRPA) ont été fortement représentées.

Ce fut une belle réussite.



Partenaires spécifiques :

L'Equipe Mobile Ressource des Apprentis d'Auteuil

(Dispositif de Renfort et de Ressources à destination des équipes chargées des enfants et adolescents de 4 à 18 Ans, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.).

L'objectif de ce partenariat étant d'apporter des réponses complémentaires et adaptées afin d'éviter les ruptures de parcours.

Au carrefour de la protection et du soin, ce dispositif s'appuie sur le réseau territorial et intervient en amont des crises et des situations de rupture. En 2022, il a été saisi pour une situation.

Le Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF)

Interventions le 15 et le 16 février 2022 autour d'ateliers de sensibilisation et de prévention.

Les thèmes abordés ont été définis par l'équipe éducative en fonction des besoins repérés, et leurs contenus a été adapté par tranche d'âge.

Les thèmes abordés ont été :

- 3-8 ans en mixité : découverte du corps et de l'intimité et des émotions sur 2 séances
- 12-14 ans filles : le corps, la puberté, les menstruations. Suite à cette séance, 2 des jeunes ont souhaité poursuivre en rendez-vous individuel au sein du CPEF.
- Ado filles/garçons de plus de 14 ans : le consentement et la mise en scène d'agressions et harcèlement. Les jeunes ont participé activement à cette séance et ont pu aborder leur questionnement.

Des temps d'échanges avec l'ensemble de l'équipe soin et les éducateurs ont été réalisés en novembre afin de reconduire les ateliers de prévention en 2023.

Les Ressources Humaines

MECS Anne Marie Javouhey :

Nombre d'équivalents temps plein par service au 31/12/22 :

Direction et administratif : 4

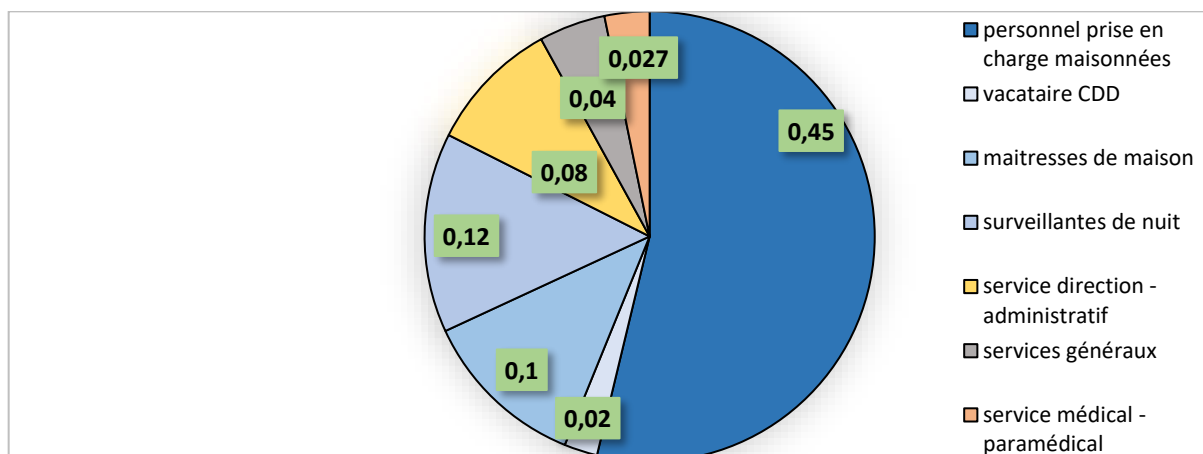
Personnel prise en charge des maisonnées : 33,50

Services généraux : 2

Soin : 1,36

Vacataire : 1 poste éducatif ou surveillant de nuit

Total équivalent temps plein : 41,86 ETP



Le ratio d'encadrement de la maison d'enfants est de 0,83 ETP par enfant (le ratio moyen du département de l'Oise est de 0,82 ETP par enfant. Au niveau national : 0,79 ETP par enfants (statistique de la DREES fin 2017, mise à jour en mars 2021). Le taux d'encadrement est en questionnement au niveau national il doit être ajusté en fonction des spécificités de l'établissement (éloignement géographique, nombre d'enfants avec une reconnaissance MDPH, ...)

DAAD du Mesnil :

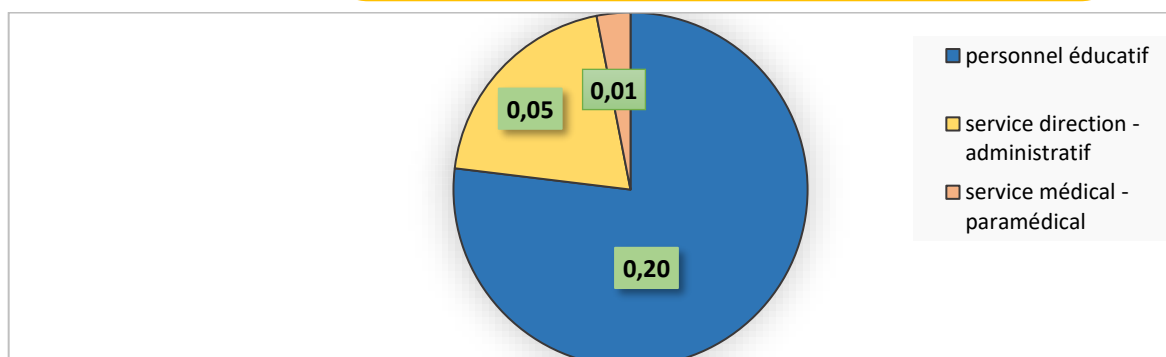
Nombre d'équivalents temps plein par service au 31/12/22 :

Direction et administratif : 1,30

Educatif : 5

Soin : 0,20

Total équivalent temps plein : 6,50 ETP



Le ratio d'encadrement du DAAD est de 0,26 ETP par mesure (le ratio est calculé selon le nombre de mesures au 31/12/2022, soit 25 mesures).

Total équivalents temps plein en CDI au sein de l'Association St Joseph :

Nombre d'équivalents temps plein CDI par service au 31/12/2022 :

Direction et administratif : 5,30

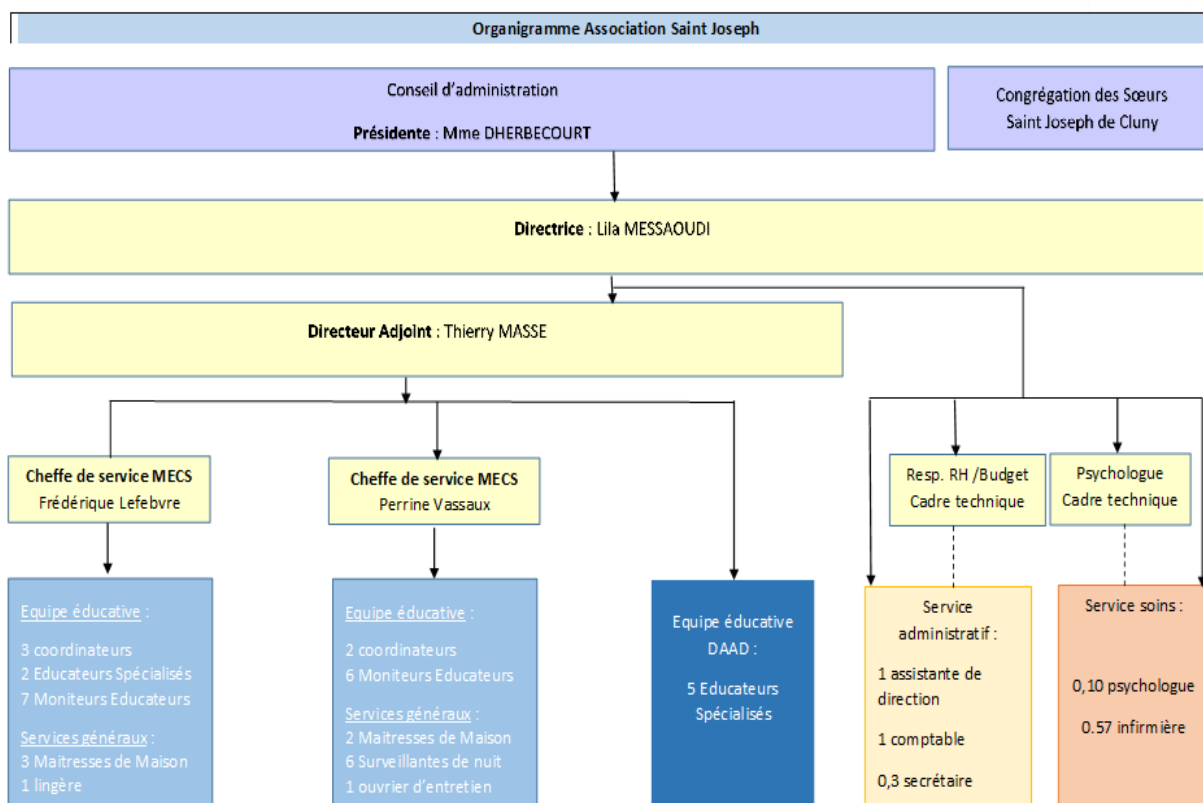
Personnel prise en charge des maisonnées et éducatif DAAD : 38,50

Services généraux : 2

Soin : 1,56

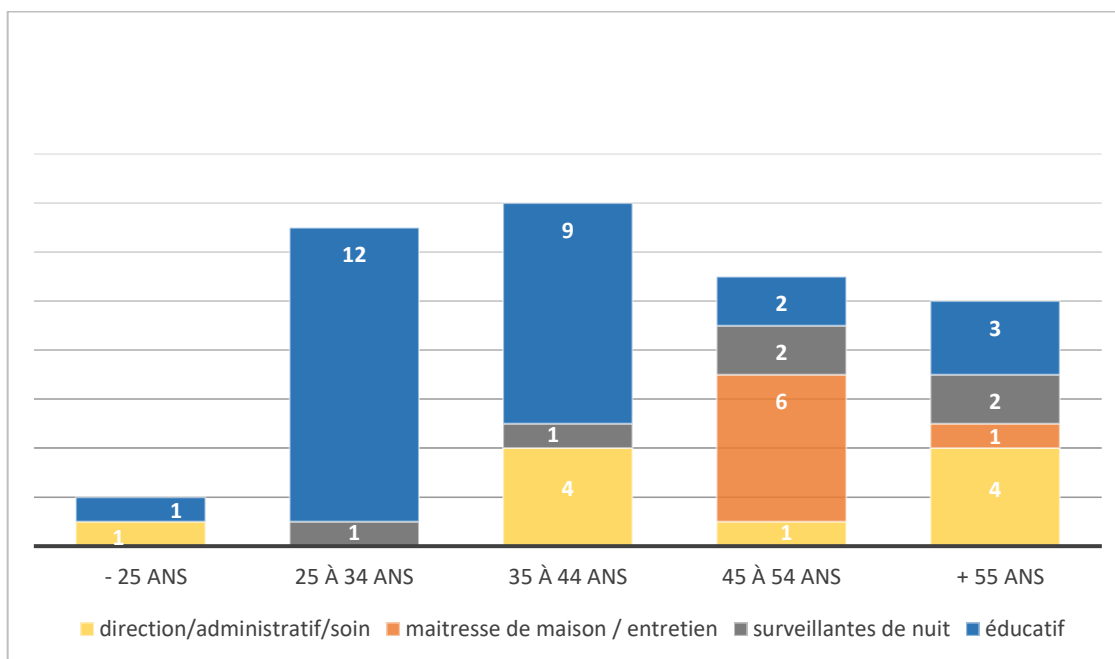
Total équivalent temps plein : 47, 36 ETP

Organigramme de l'Association St Joseph :



Le recrutement du 5ème éducateur du DAAD (conseillère économique sociale et familiale) a été réalisé en avril 2022 ; le 0.30 ETP de secrétaire a été effectué sous la forme d'un contrat aidé CUI de mai 2022 à avril 2023 ; le 0.10 ETP de psychologue n'a pas été recruté.

Pyramide des âges de l'Association St Joseph :



L'âge moyen des professionnels en 2022 est de 41,50 ans. Nous constatons que 10 salariés ont plus de 55 ans répartis dans les 4 services. Une attention particulière doit être portée pour ces salariés, car les conditions de travail dans un établissement ouvert 24h/24h et 7j /7 peuvent être difficiles, quel que soit le poste.

Départ / Recrutement :

Nous constatons un turnover important pour 2022 tout poste confondu :

Départs :

- Une maitresse de maison a démissionné.
- Un éducateur spécialisé et un moniteur éducateur ont démissionné.
- Un salarié en contrat d'apprentissage de moniteur éducateur a également démissionné.
- Un départ pour inaptitude a été finalisé pour la secrétaire comptable (en arrêt long avant sa fin de contrat).

Embauches :

La secrétaire comptable en remplacement a signé un CDI.

Une maitresse de maison en CDD est passée en CDI,

Une monitrice éducatrice, une éducatrice de jeunes enfants, une aide médico-psychologique ont été recrutées.

Une conseillère en économie sociale et familiale a été recrutée en CDI au service DAAD.

Un contrat aidé (CUI) a été réalisé pour le service administratif.

Deux nouveaux contrats d'apprentissage de monitrice éducatrice en 2^{ème} année et d'éducatrice spécialisée en 3^{ème} année ont pu être réalisés à la rentrée de septembre.

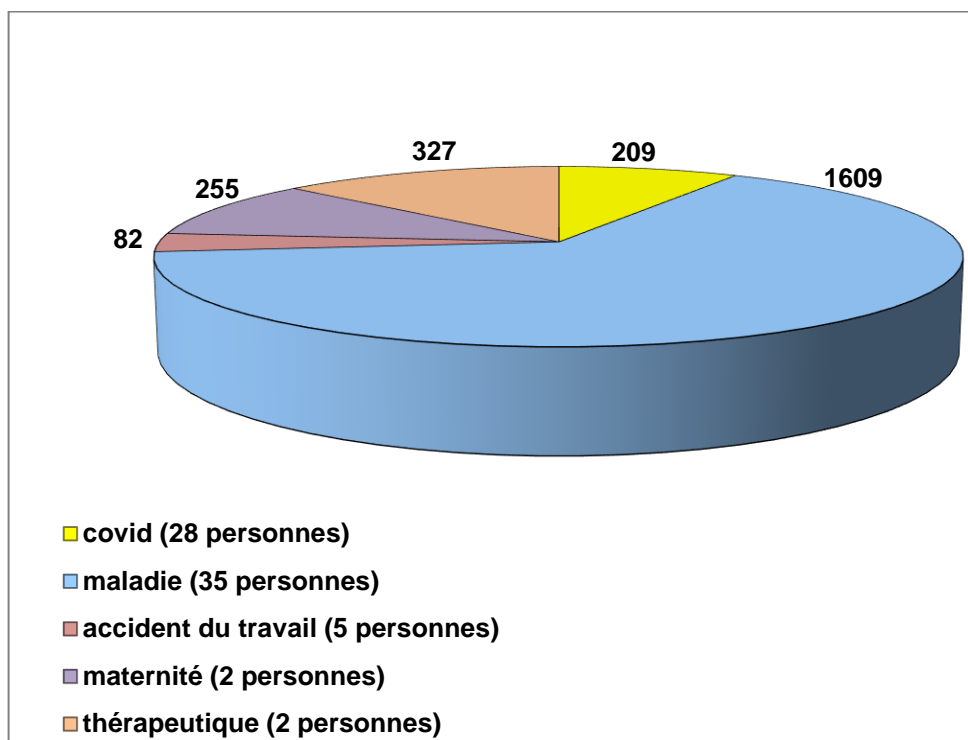
Plusieurs contrats de remplacements ou de vacances ont été effectués durant l'année (sur les services éducatifs et généraux).

Etat des absences de l'année :

Nombre de jours d'absences :

2021 : 2 352 jours

2022 : 2 482 jours



Les jours d'absences cumulés sont plus importants en 2022, en sachant que les arrêts de travail liés au covid ont été conséquents sur l'année 2022.

Il est intéressant également de préciser la répartition des absences :

- 5 personnes en longue maladie (représentant 980 journées)
- 2 personnes en congés maternité (représentant 255 journées)
- 2 personnes en congés thérapeutique (représentant 327 journées)
- 5 personnes en accident du travail (représentant 82 journées)

Formations collectives

Maison d'enfants :

Animation au quotidien au foyer de l'enfance : l'équipe éducative et maitresses de maison en partie

Analyse des pratiques : équipe éducative

DAAD :

Analyse des pratiques : équipe éducative

Interculturalité et soutien à la parentalité

La politique de formation de l'association est importante.

23 professionnels ont suivi une action de formation.

Certaines formations individuelles ont été annulées du fait des organismes de formation mais nous avons proposé d'autres thématiques afin de maintenir un niveau de formation important.

Nous proposons également aux salariés des programmes de formation en ligne (Webinaire, e-learning). Certains salariés en ont bénéficié et ont pu témoigner de formation de qualité dans des conditions de travail agréables (salle dédiée, matériel bien adapté)

Formations individuelles

Maison d'enfants :

Sensibilisation à la comptabilité par la secrétaire comptable

Distanciel :

Conduites à risques chez les adolescents

Les troubles du comportement

Maison d'enfants et DAAD

Pratiques numériques

Distanciel :

Liens d'attachement et besoins fondamentaux de l'enfants

Obtention de diplôme :

Moniteur éducateur

Educateur sportif option sport adapté

Colloques / Webinaires :

Divers webinaires sur la veille juridique : cadre RH

Formations longues :

Maitre d'apprentissage par une monitrice éducatrice

1 formation pour le DE d'éducatrice spécialisée

1 formation CAFERUIS pour une cheffe de service

L'entrée en formation longue pour trois professionnels a un impact pour le fonctionnement de la maison d'enfants.

Si pour les éducatrices nous avons pu prendre quelques vacataires afin de faire les remplacements pour la cheffe de service nous avons dû répartir une partie de ses missions auprès des autres membres de l'équipe de direction.

L'association Saint Joseph : lieu de formation

Durant leur formation, les étudiants doivent effectuer des stages obligatoires dans différentes structures sanitaires et sociales.

Chaque année, la maison d'enfants accueillent des stagiaires. En 2022, 1 stagiaire assistante de vie aux familles du GRETA (Amiens), 1 stagiaire d'accompagnant éducatif et social de l'OFRE (Amiens), 1 stagiaire Monitrice éducatrice, 2 stagiaires éducateur spécialisé et éducatrice spécialisée de l'Apradis (Amiens) ont été accompagnées par nos professionnels.

Les contrats d'apprentissage sont également efficients au sein de l'Association. Actuellement 2 contrats d'apprentissage éducatrice spécialisée (MECS et DAAD) et 2 contrats apprentissages moniteur éducateur (MECS) sont suivis par les salariés qualifiés maitres d'apprentissage de la maison d'enfants.

Dans le cadre « pass permis citoyen » du département de l'Oise, une convention a été signée pour un jeune adulte qui a effectué 70 heures de travail, encadré par l'ouvrier d'entretien.

Revalorisation salariale

La prime dite « Ségur » a été étendue au personnel socio-éducatif sous l'appellation indemnité mensuelle « métiers sociaux éducatifs ».

Le décret stipule que cette revalorisation salariale doit être appliquée à compter du 01^{er} avril 2022. Il a été agréé et publié au journal officiel le 23 juin 2022.

Les salariés ont donc bénéficié de l'indemnité mensuelle « métiers socio-éducatifs » à compter d'avril 2022, hormis les personnels direction, administratif et entretien. Les contrats aidés ne bénéficient pas non plus de cette revalorisation salariale. Cette indemnité s'élève à 183€ par mois par salarié.

Les salariés ont perçu la prime ainsi que le rappel (d'avril à juin) dès juillet 2022. Le financeur a versé en octobre et en décembre 2022 une dotation supplémentaire afin de financer l'indemnité.

Le fait que cette prime ne soit versée qu'à une partie des professionnels est vécu comme une injustice et une non-reconnaissance du travail effectué. Dans un établissement comme le nôtre, sans siège social, tous les professionnels sont à proximité des enfants et participent à leur accompagnement que ce soit la lingère, l'ouvrier d'entretien, les secrétaires ou la direction.

L'augmentation de la valeur du point a également été agréée par un arrêté au 21 décembre 2022, avec effet rétroactif au 01^{er} juillet 2022 (passe de 3,82 € à 3,93 €).

Le rappel et la nouvelle valeur du point ont été réalisés sur les salaires de janvier 2023 mais une provision a été créée sur l'exercice comptable 2022 afin de ne pas impacter l'année 2023. Nous avons proposé le budget 2022 avec cette revalorisation salariale. Le financeur a refusé cette réévaluation, estimant qu'elle n'était pas publiée au journal officiel au moment de la validation budgétaire.

Etats financiers

ASSOCIATION COMPTES 2022

intitulés de comptes	budget	dépenses réalisées	intitulés de comptes	budget	recettes réalisées
<u>COTISATIONS</u> <u>/SUBVENTIONS</u>	680,00 €	680,00 €	<u>COTISATIONS</u>	480,00 €	506,00 €
	680,00 €	680,00 €	cotisation	440,00 €	396,00 €
			cotisation ami	40,00 €	110,00 €
<u>MATERIEL</u>	- €	- €	<u>DONS</u>	3 000,00 €	3 676,00 €
	- €	- €	vitalrest	3 000,00 €	3 676,00 €
<u>MATERIEL MOBILIER</u>	- €	- €			
	- €	- €			
<u>FRAIS BANCAIRES</u>	- €	- €	<u>INTERETS</u>	- €	477,63 €
	- €	- €			477,63 €
<u>ACCUEIL ANIMATION</u>	10 850,00 €	11 148,43 €	<u>ACCUEIL ANIMATION</u>	12 750,00 €	11 519,00 €
	10 200,00 €	10 848,43 €	colonie maternelle	12 500,00 €	11 269,00 €
	200,00 €	- €		250,00 €	250,00 €
	450,00 €	300,00 €			
		- €			
		- €			
<u>MISSION RECEPTION</u>	2 280,00 €	2 418,60 €	<u>MISSION RECEPTION</u>	780,00 €	1 175,00 €
	1 100,00 €	63,60 €		780,00 €	1 175,00 €
	780,00 €	1 175,00 €			
		1 000,00 €			
	400,00 €	180,00 €			
<u>DIVERS</u>	310,00 €	541,00 €	<u>DIVERS</u>	- €	- €
	250,00 €	361,00 €		- €	- €
		80,00 €			
		100,00 €			
	60,00 €				
<u>DONS AFFECTES</u>	- €	5 500,00 €	<u>DONS AFFECTES</u>	- €	500,00 €
	- €	500,00 €		- €	500,00 €
		5 000,00 €			
total charges	14 120,00 €	20 288,03 €	total des produits	17 010,00 €	17 853,63 €
<u>excédent</u>	2 890,00 €		<u>déficit</u>		2 434,40 €
total général	17 010,00 €	20 288,03 €	total général	17 010,00 €	20 288,03 €

Résultat comptable 2022

-2 434,40 € déficit au 31/12/2022

MECS

Anne-Marie
Javouhey



Maison d'Enfants
Anne-Marie Javouhey

MAISON D'ENFANTS ANNE-MARIE JAVOUEHEY ANNEE 2022					
GROUPES DES CHARGES		Prévu	Réalisé	Evolution	Ecart
groupe I	dépenses afférentes à l'exploitation courante	465 104	478 217,15	2,82%	13 113,15
groupe II	dépenses afférentes au personnel	2 114 206	2 241 794,50	6,03%	127 588,50
groupe III	dépenses afférentes à la structure	542 950	617 673,67	13,76%	74 723,63
TOTAL CLASSE 6 BRUTE		3 122 260	3 337 685,32	6,90%	215 425,28
GROUPES DES PRODUITS		Prévu	Réalisé	Evolution	Ecart
groupe I	produits de la tarification	2 969 336	3 103 677,08	4,52%	134 341,04
groupe II	autres produits relatifs à l'exploitation	64 526	88 775,55	37,58%	24 249,55
groupe III	produits financiers et non encaissable	80 000	136 587,49	70,73%	56 587,49
TOTAL CLASSE 6 NETTE		2 977 734	3 112 322,28	4,52%	134 588,24
NOMBRE DE JOURNEES (activité)		17 255	17 317	0,36%	62,00
PRIX DE REVIENT JOURNALIER		172,57 €	179,73 €	4,15%	7,15
DEPENSES REFUSEES EXEDENT/DEFICIT A INCORPORER		6 244 2 154			
PRIX DE REVIENT JOURNALIER		172,09 €	179,73 €	4,44%	7,64

Résultat comptable 2022

- 8 645,20 € déficit au 31/12/2022

Le déficit de la maison d'enfants Anne-Marie Javouhey est moindre en considérant l'augmentation de la masse salariale et des prix à la consommation.

Face à l'augmentation salariale, une subvention supplémentaire a été versée par le conseil général correspondant à l'indemnité socio-médico. D'autres produits ont été réalisés (aides salariales, dossiers d'assurance) et ont permis d'atténuer le résultat comptable.



DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE DU MESNIL ANNEE 2022					
GROUPES DES CHARGES		Prévu	Réalisé	Evolution	Ecart
groupe I	dépenses afférentes à l'exploitation courante	39 916	31 669,76	-20,66%	8 246,24
groupe II	dépenses afférentes au personnel	388 541	399 057,38	2,71%	10 516,38
groupe III	dépenses afférentes à la structure	37 400	47 954,85	28,22%	10 554,85
TOTAL CLASSE 6 BRUTE		465 857	478 681,99	2,75%	12 824,99
GROUPES DES PRODUITS		Prévu	Réalisé	Evolution	Ecart
groupe I	produits de la tarification	465 857	518 415,81	11,28%	52 558,81
groupe II	autres produits relatifs à l'exploitation		6 618,16		6 618,16
groupe III	produits financiers et non encaissables				-
TOTAL CLASSE 6 NETTE		465 857	472 063,83	1,33%	6 206,83
NOMBRE DE JOURNEES (activité)		7 936	8 550	7,74%	614
PRIX DE REVIENT JOURNALIER		58,70 €	55,21 €	-5,94%	3,49
PRIX DE REVIENT JOURNALIER		58,70 €	55,21 €	-5,94%	3,49

Résultat comptable 2022

46 351,98 € Excédent au 31/12/2022

La première année complète de fonctionnement du DAAD va permettre de réajuster certaines lignes de compte et d'analyser plus précisément les besoins du service. Certaines lignes de compte du groupe 1 ont été partiellement dépensées mais seront pleinement utilisées durant l'année à venir.

L'excédent réalisé permet l'atténuation du déficit de la première année d'ouverture.

Bilan et compte de résultat consolidés Association Saint Joseph

BILAN ACTIF AU 31/12/2022

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles	10 724,72	9 319,94	1 404,78	1 659,30
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	6 932 399,10	4 664 363,00	2 268 036,10	2 529 795,86
Installations techniques, matériel et outillage	315 381,76	211 413,79	103 967,97	96 632,30
Autres immobilisations corporelles	530 970,20	399 537,44	131 432,76	88 366,11
Immobilisations corporelles en cours	44 641,36		44 641,36	31 338,16
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	350,00		350,00	450,00
Total I	7 834 467,14	5 284 634,17	2 549 832,97	2 748 241,73
<i>Comptes de liaison</i>	123 689,23	0,00	123 689,23	114 536,94
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes sur commandes	7 500,00		7 500,00	7 500,00
Créances				
Créances clients, usagers, organismes payeurs et comptes rattachés	289 002,01		289 002,01	285 268,72
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	13 006,63		13 006,63	16 349,78
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	267 532,18		267 532,18	240 148,83
Charges constatées d'avance	2 739,90		2 739,90	2 251,00
Total II	579 780,72	0,00	579 780,72	551 518,33
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	8 537 937,09	5 284 634,17	3 253 302,92	3 414 297,00

BILAN PASSIF AU 31/12/2022

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	124 698,19	124 698,19
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	406 215,31	406 215,31
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contr	-163 407,83	-66 315,82
Report à nouveau	42 816,38	24 291,88
Excédent ou déficit de l'exercice	35 272,38	-78 567,51
Situation nette (sous total)	445 594,43	410 322,05
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	420 920,00	500 920,00
Provisions réglementées	58 443,53	56 425,23
Total I	924 957,96	967 667,28
<i>Comptes de liaison</i>	<i>123 689,23</i>	<i>114 536,94</i>
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	25 928,20	12 428,20
Total II	25 928,20	12 428,20
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	98 895,92	41 004,55
Total III	98 895,92	41 004,55
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 694 181,78	1 879 757,54
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	102 234,07	103 202,35
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	283 338,59	295 663,22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	77,17	36,92
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	2 079 831,61	2 278 660,03
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	3 253 302,92	3 414 297,00

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	506,00	319,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	12 498,00	12 285,60
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 622 092,89	3 217 202,11
<i>Dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	3 622 092,89	3 217 202,11
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 676,00	3 566,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		7 000,00
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	111 464,77	109 054,42
Total I	3 750 237,66	3 349 427,13
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	804 939,27	785 885,14
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	160 661,04	161 468,85
Salaires et traitements	1 632 098,26	1 491 861,84
Charges sociales	682 731,76	589 369,77
Autres charges de personnel	29 498,00	28 101,79
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	332 052,01	334 016,79
Dotations aux provisions	70 241,36	6 837,01
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	24 010,47	25 138,70
Total II	3 736 232,17	3 422 679,89
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	14 005,49	-73 252,76
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	535,68	18,85
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	535,68	18,85
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	82 181,57	90 611,15
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	82 181,57	90 611,15
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-81 645,89	-90 592,30
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-67 640,40	-163 845,06
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	20 268,95	15 264,11
Sur opérations en capital	100 385,43	80 250,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	120 654,38	95 514,11
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	9 906,17	10 236,56
Sur opérations en capital	7 835,43	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	17 741,60	10 236,56
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	102 912,78	85 277,55
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	3 871 427,72	3 444 960,09
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 836 155,34	3 523 527,60
EXCEDENT OU DEFICIT	35 272,38	-78 567,51
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	3 000,00	2 618,53
TOTAL	3 000,00	2 618,53
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	3 000,00	2 618,53
TOTAL	3 000,00	2 618,53

Annexes :

Rapport d'activité départemental de la MECS

Rapport d'activité départemental du DAAD